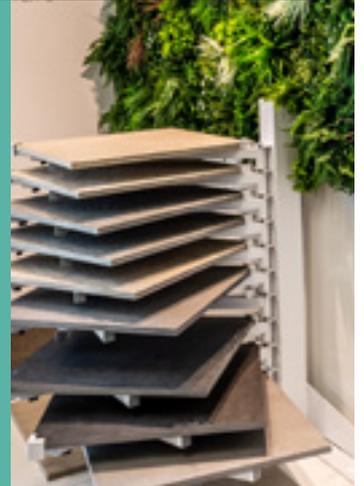


REPORTING RSE 2023



Activité
Négoce



1 DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE

L'entreprise a procédé, conformément aux articles L225-102-1 et R225-104 du Code de Commerce, à la revue de ses principaux risques extra-financiers à partir de l'analyse de leur matérialité existante, de leur pertinence et de la gravité de leurs enjeux liés à l'analyse des risques financiers.

NOS MÉTIERS

Notre stratégie RSE

Notre démarche RSE

Notre création de valeur

PRÉSENTATION DU GROUPE, DE SON MODÈLE D'AFFAIRES ET DES TENDANCES DE MARCHÉ

Centré sur l'univers du bâtiment, HERIGE propose à ses clients des produits adaptés à leurs besoins, ainsi que des solutions constructives à tous leurs projets de construction ou de rénovation.

Plus de 2 800 collaborateurs œuvrent au quotidien pour offrir un service de qualité et de proximité aux professionnels comme aux particuliers à travers trois domaines d'activité : le Négoce de matériaux, l'Industrie du Béton et la Menuiserie industrielle. Présent nationalement, avec un fort maillage territorial dans le Grand-Ouest de la France, HERIGE cultive des relations de confiance et de proximité avec ses différentes parties prenantes.

Fondé en 1907, le Groupe n'a cessé de se développer. Une croissance, interne et externe, qui s'est illustrée par l'ouverture de la première agence de Négoce en 1941, de la première centrale de Béton Prêt à l'Emploi en 1969 et du rachat d'une société de Menuiserie industrielle en 1995. Au fil des années, le Groupe a évolué et s'est implanté sur de nouveaux territoires. En 2015, le Groupe VM Matériaux a fait évoluer son identité vers la marque « HERIGE ».

Ces dernières années, le Groupe a fortement renforcé son positionnement industriel, comme en témoignent les opérations de croissance externe menées, lui permettant d'intensifier son maillage territorial sur le plan national et de développer des synergies sur de nouveaux marchés. Dans cette optique, et à la suite de l'approbation du Conseil de Surveillance survenue le 2 décembre 2023, le Groupe et ses actionnaires ont annoncé entrer en négociations exclusives en vue de la cession de Financière VM Distribution, VM Distribution, VM Transport et Cominex au Groupe SAMSE. Le 7 février 2024, HERIGE a confirmé la conclusion d'un accord avec le Groupe SAMSE qui marque l'aboutissement des procédures applicables en matière sociale par le Groupe, ainsi que la fin des négociations exclusives entre HERIGE et le Groupe SAMSE. La transaction reste soumise à l'approbation des autorités réglementaires compétentes et devrait être finalisée au printemps 2024.

> Tendances de marché

Depuis 2022, l'évolution du contexte géopolitique a été le point de départ de plusieurs éléments défavorables pour notre secteur d'activité : crise énergétique, pénuries de matériaux et hausse du prix des matières premières. En 2023, ces tendances se sont poursuivies et le Groupe HERIGE a évolué dans une conjoncture en retrait du marché de la construction, essentiellement sur le neuf. L'activité en entretien-rénovation a davantage stagné malgré la résistance des travaux d'amélioration de la performance énergétique des logements, soutenus notamment par les pouvoirs publics à travers des dispositifs d'aides.

La transition énergétique et la rénovation énergétique des bâtiments sont des enjeux majeurs pour nos activités. Les réglementations en matière de performance énergétique ont été renforcées et les enjeux liés à l'économie circulaire incitent notre secteur à s'adapter et à innover.

La pénurie de main-d'œuvre qualifiée et les difficultés de recrutement restent également des défis majeurs. Bien que les efforts pour former nos collaborateurs soient déployés, il est nécessaire de poursuivre nos initiatives afin de renforcer l'attractivité de nos métiers industriels.

Enfin, le Groupe reste attentif à l'essor des technologies, telle l'intelligence artificielle, et à l'apport des solutions digitales, qui contribuent à développer des approches innovantes pour améliorer l'efficacité de nos dispositifs.

Dans ce contexte, le Groupe s'appuie sur son *business model* diversifié, renforcé par de récentes acquisitions, lui permettant ainsi de soutenir la performance de ses métiers, pour créer de la valeur à long terme.



Contexte géopolitique incertain



Baisse du marché du bâtiment neuf et stabilité de la rénovation



Inflation



Matières premières et énergie



Évolutions réglementaires



Transformation digitale



Formation et difficulté de recrutement

> Gouvernance

Organisé dans un mode de gouvernance solide, le Groupe est animé par le Directoire et le Conseil de Surveillance. Depuis 2020, le Directoire est composé de Benoît HENNAUT, en qualité de Président du Directoire, et de Stéphane JAN, Directeur administratif et financier du Groupe. Ils assurent la direction, l'animation et la gestion en lien avec les différentes activités. Afin de développer l'entreprise dans une vision patrimoniale, le Conseil de Surveillance et son Président, Daniel ROBIN, impulsent les priorités stratégiques et les objectifs du Groupe. Au sein du Conseil, en 2023, un membre collaborateur représentait les salariés et un autre les salariés actionnaires jusqu'au 31 janvier 2023. L'actionnariat salarié du Groupe se porte à hauteur de 4,61 %. Entré en bourse en 1990, le Groupe a fait évoluer sa cotation vers Euronext Growth depuis 2018.

La stratégie déployée est portée par une organisation réactive et proche de ses marchés avec :

- des équipes fortement engagées,
- une culture d'entreprise tournée vers l'excellence opérationnelle, la responsabilité, l'innovation et la performance (financière et extra-financière).

Engagé au sein de son écosystème, HERIGE est pleinement mobilisé face aux grands enjeux sociaux et environnementaux et œuvre dans un dialogue ouvert avec ses parties prenantes. La stratégie RSE du Groupe est intégrée au modèle d'affaires et nourrit son ambition de croissance profitable et durable.

**Daniel ROBIN**

Président
Membre du Comité des
rémunérations et des nominations
Membre du Comité RSE
Dirigeant d'entreprise
et membre familial

**Jérôme CAILLAUD**

Vice-président
Membre du Comité
stratégique Négoce
Dirigeant d'entreprise
et membre familial

**Marie-Laure ROBIN-RAVENEAU**

Membre
Présidente du Comité des
rémunérations et des nominations
Membre du Comité RSE
Cadre d'entreprise et membre familial

**Catherine FILOCHE**

Membre indépendant
Présidente du Comité
d'audit et des risques
Membre du Comité RSE
Cadre d'entreprise et experte
en finance et immobilier

**Sébastien CAILLAUD**

Membre
Membre du Comité d'audit
et des risques
Dirigeant d'un cabinet d'expertise
comptable et membre familial

**Laurent CAILLAUD**

Membre
Membre du Comité stratégique Béton
Cadre d'entreprise, élu
et membre familial

**Olivier ROBIN**

Membre
Membre du Comité stratégique
Menuiserie
Dirigeant d'entreprise
et membre familial

**Caroline WEBER**

Membre indépendant
Membre du Comité d'audit
et des risques
Présidente du Comité RSE
Experte en finance et stratégie

**Marie-Annick COUÉ**

Membre
Représentante des salariés
Membre du Comité RSE
Connaissance métier Menuiserie

**Alain MARION**

Censeur
Membre du Comité des rémunérations
et des nominations
Ancien dirigeant du Groupe

> Un maillage national avec un fort ancrage Grand Ouest

22 SITES INDUSTRIELS

36 CENTRALES À BÉTON

1 PLATEFORME DE RECYCLAGE

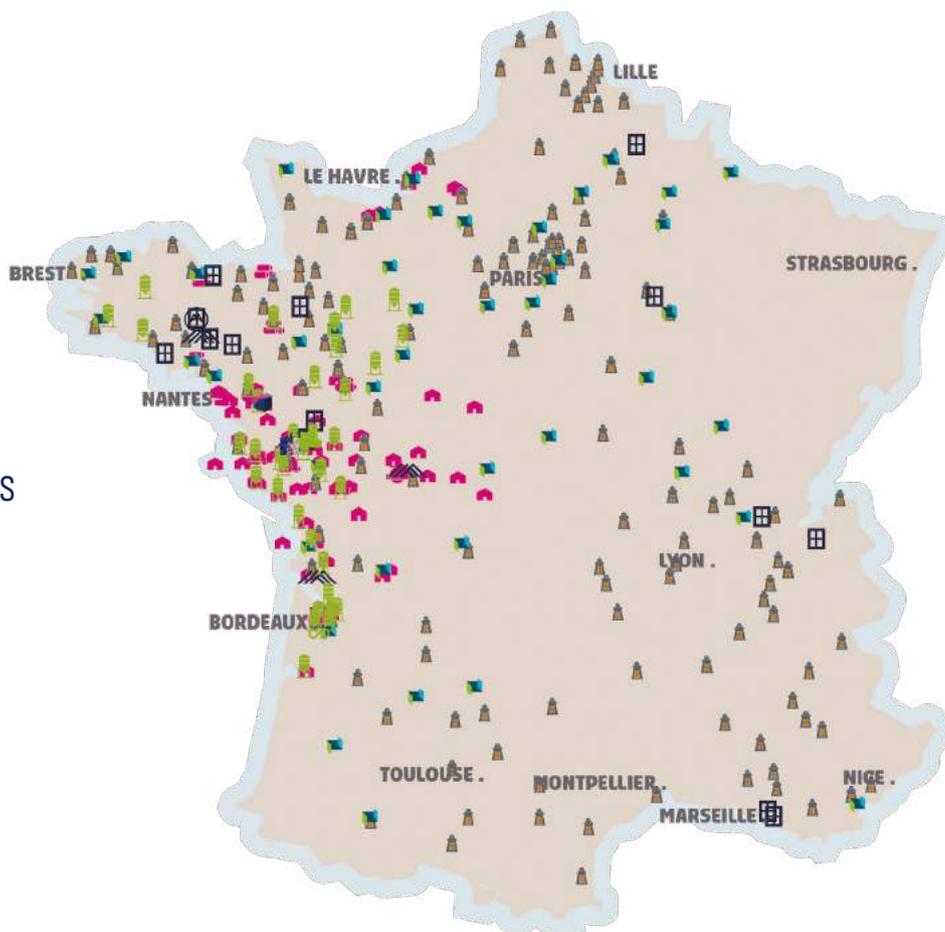
69 AGENCES MATÉRIAUX

10 AGENCES TRAVAUX PUBLICS

2 PLATEFORMES LOGISTIQUES

2 RÉSEAUX DE DISTRIBUTION vers les particuliers avec

≈200 INSTALLATEURS (adhérents SOLABAIE et CHARUEL)



Activité MENUISERIE :



Activité NÉGOCE :



Activité BÉTON :



CANADA



LA RÉUNION



GUADELOUPE

Des femmes et des hommes au cœur de la stratégie



2 921

collaborateurs
en ETP moyens internes

1107
Négoce

325
Béton

1303
Menuiserie

186
Autres

Une dynamique économique 2023 portée par les activités industrielles

835,6 M€
Chiffre d'affaires

25,6 M€
Résultat d'exploitation

24,9 M€
Investissements

9,3 M€
Résultat net part de groupe

46,8 M€
EBITDA*

4,61 %
Actionariat salarié

*EBITDA : résultat d'exploitation + dotations nettes aux amortissements

ÉCOSYSTÈME ET PARTIES PRENANTES

Depuis de nombreuses années, le Groupe entretient un dialogue régulier et constructif avec ses parties prenantes, sur l'ensemble de sa chaîne de valeur, avec qui il cultive des relations de proximité. Il privilégie un dialogue ouvert, qualitatif, avec l'objectif de développer des projets ou des partenariats solides et innovants avec ses clients et fournisseurs. Il est également très impliqué dans le tissu local et auprès d'associations.

NOUS INFORMONS, NOUS DIALOGUONS, NOUS PASSONS UN ACCORD

NOS PARTIES PRENANTES DIRECTES

APPROVISIONNEMENT

- fournisseurs,
- partenaires locaux.

LOGISTIQUE

- transporteurs.

ENTREPRISE

- partenaires sociaux,
- gouvernance,
- collaborateurs,
- actionnaires,
- banques,
- investisseurs,
- concurrents.



NOS PARTIES PRENANTES INDIRECTES

PRESTATAIRES,
SOUS-TRAITANTS

INSTANCES
ENVIRONNEMENTALES

POUVOIRS PUBLICS,
MAIRIES, COLLECTIVITÉS

INSTITUTS
DE RECHERCHE

ORGANISMES DE
CERTIFICATION

NOS PARTIES PRENANTES DIRECTES

DISTRIBUTION

- transporteurs,
- réseaux de distribution,
- points de vente.

CONSOMMATION

- artisans,
- clients particuliers.

ÉCONOMIE CIRCULAIRE

- éco-organismes
(VALOBAT, ÉCOMINERO, MENREC).



NOS PARTIES PRENANTES INDIRECTES

ORGANISMES
DE PROTECTION
SOCIALE

ÉCOLES,
UNIVERSITÉS,
CENTRES DE
FORMATION

ACTEURS
DE L'EMPLOI
ET DE
L'INSERTION

SYNDICATS
PROFESSIONNELS

RIVERAINS

ASSOCIATIONS
SPORTIVES

ASSOCIATIONS
CARITATIVES

ONG

ASSOCIATIONS
CULTURELLES

MÉDIAS

PRINCIPAUX RISQUES ET OPPORTUNITÉS EXTRA-FINANCIERS

Attentif à l'impact de ses activités, le Groupe s'est engagé volontairement dans une politique de développement durable, afin de concilier trois facteurs clés : engagement environnemental, équilibre social et développement économique sur le long terme.

Afin de rendre compte de sa démarche, HERIGE se base sur des indicateurs lui permettant de mesurer ses progrès et de refléter ainsi les évolutions obtenues par ses initiatives.

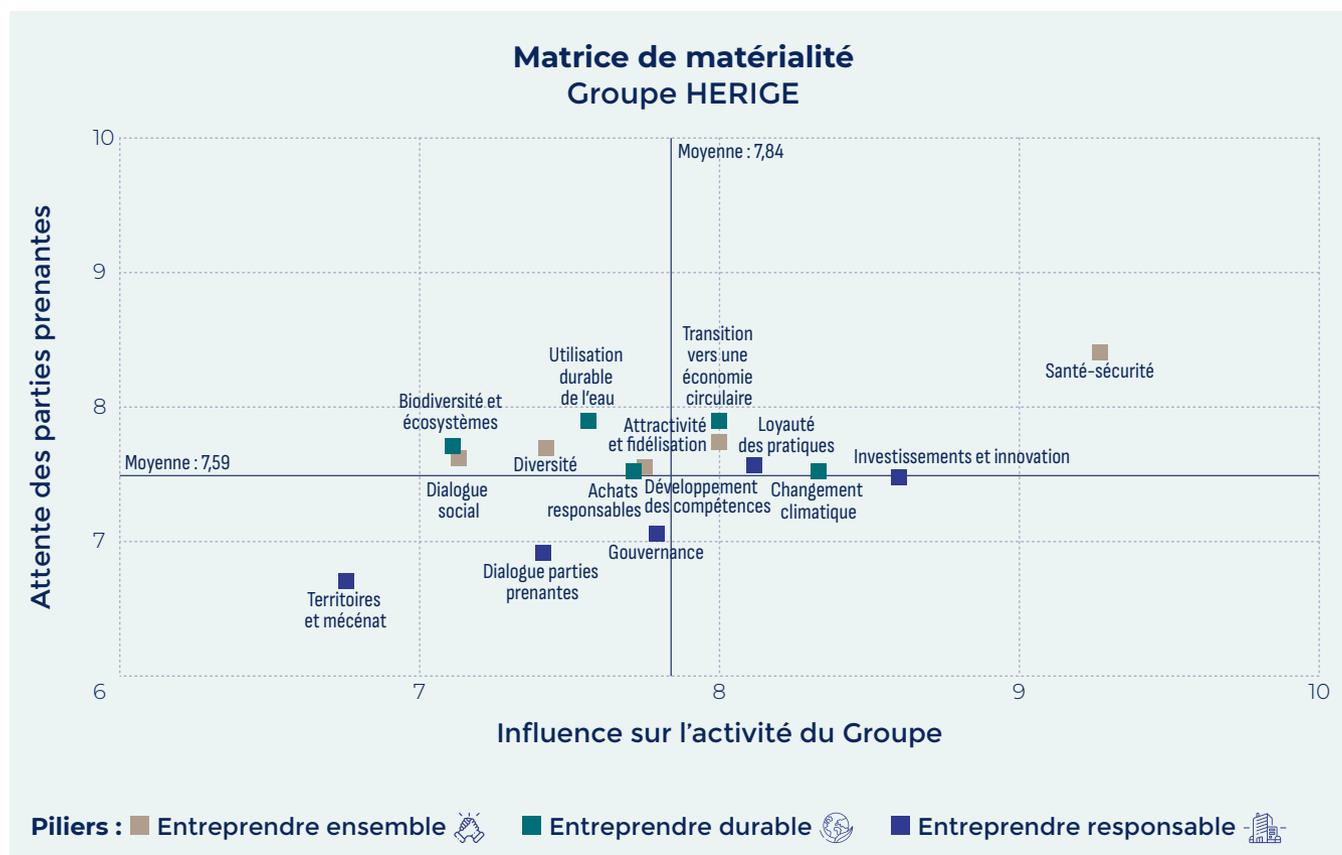
Cohérents avec la stratégie d'affaires à long terme de l'entreprise, autant qu'avec les attentes de ses parties prenantes, ces objectifs s'appuient sur la gouvernance et les trois piliers de la dynamique RSE du Groupe.

Les principaux risques et opportunités sociaux, sociétaux et environnementaux pour les parties prenantes et pour le Groupe sont identifiés à travers deux démarches :

- la matrice de matérialité, présentée par la Directrice RSE au Comité RSE du Conseil de Surveillance,
- la cartographie des risques, déployée en collaboration avec le Département de l'audit, des risques et du contrôle interne du Groupe.

La matrice de matérialité permet d'identifier et de hiérarchiser les enjeux sociaux, environnementaux et sociétaux prioritaires pour le Groupe et pour ses parties prenantes et de dessiner ainsi un cadre stratégique stimulant et engageant pour le déploiement d'une RSE au sein de ses activités. Il s'agit également de renforcer la compréhension et la prise en compte de la politique RSE du Groupe en la connectant aux enjeux spécifiques des métiers pour en faciliter le déploiement opérationnel.

En 2023, le Groupe a ainsi actualisé sa matérialité par la conduite d'une enquête interne et externe auprès de ses parties prenantes via un questionnaire en ligne basé sur les lignes directrices de la norme ISO 26000. Avec près de 1 000 participants au total et un taux de participation interne de 32,7 % (41,4 % Menuiserie, 44,3 % Béton, 18,9 % Négoce et 84,4 % Autres) et de 5,5 % en externe, l'étude a permis d'aboutir à la caractérisation et la hiérarchisation des enjeux spécifiques par activité.



Les sujets suivants sont exclus du champ de l'analyse de matérialité du Groupe :

- lutte contre le gaspillage alimentaire, contre la précarité alimentaire et pour le respect du bien-être animal, l'alimentation responsable, équitable et durable,
- promotion du lien Nation-armée et de l'engagement dans les réserves.

La cartographie des risques RSE permet l'identification et la hiérarchisation des risques prioritaires ayant un impact majeur ou significatif sur le Groupe, que cet impact soit direct (risques stratégiques, opérationnels ou financiers) ou indirect (réputation, conformité). Mise à jour tous les 3 ans environ, elle fait l'objet d'une revue annuelle par la Direction RSE pour en vérifier la pertinence.

Différentes catégories de risques ont été identifiées comme les plus impactantes pour l'activité et la performance du Groupe HERIGE. Il s'agit d'impacts bruts considérés avant la mise en place des politiques et mesures de contrôle et de réduction du risque.

	TYPE DE RISQUE	DESCRIPTION	GESTION DU RISQUE
CHANGEMENT CLIMATIQUE	Risque environnemental et risque sur le dialogue avec les parties prenantes.	Réduire l'empreinte carbone. Prévenir et protéger l'ensemble des écosystèmes et la biodiversité. S'adapter à l'ensemble des réglementations actuelles et futures. Suivre l'évolution du prix du carbone. Suivre les enjeux réglementaires (gestion des déchets, REP bâtiment, loi AGEC, décret tertiaire, RE 2020). Répondre aux attentes sociétales.	Une Direction RSE Groupe et une organisation au sein de chaque activité afin de prévenir, d'anticiper et de dialoguer. Contribuer à l'atténuation du changement climatique. Préserver les ressources et la biodiversité. S'inscrire dans une démarche d'économie circulaire en assurant une gestion responsable des déchets. Réfléchir à l'atténuation de l'impact carbone du Groupe et de ses activités.
POLLUTION	Risque environnemental et risque sur le dialogue avec les parties prenantes.	Prévenir les atteintes à l'eau, à l'air et aux sols. Être à l'écoute des attentes, critiques de nos parties prenantes.	Création de Directions HSE dans chaque activité en charge de suivre les enjeux environnementaux.
SÉCURITÉ DES PERSONNES	Risque social et risque sur le dialogue avec les parties prenantes.	Garantir la santé et la sécurité de l'ensemble de nos salariés, prestataires, sous-traitants et intérimaires. Assurer une vigilance soutenue.	Création de Directions HSE dans chaque activité en charge de suivre les enjeux santé-sécurité, sensibiliser aux risques routiers, adapter et faire évoluer les EPI.
COMPÉTENCES	Risque social.	Veiller à l'employabilité et aux compétences liées à la performance du Groupe.	La Direction des ressources humaines Groupe, associée aux DRH des activités, veille à assurer l'adéquation entre les compétences, l'employabilité et la performance économique.
RELATIONS FOURNISSEURS	Risque lié à l'éthique et à la transparence et risque sur le dialogue avec les parties prenantes.	Veiller à développer des pratiques, comportements et décisions conformes aux valeurs de l'entreprise, aux droits et réglementations en vigueur.	Département de l'audit, des risques et du contrôle interne appuyé par les DRH des activités et les Directions achats.
SATISFACTION CLIENTS	Risque sur le dialogue avec les parties prenantes.	Veiller à l'écoute des attentes des clients.	Favoriser l'écoute des clients par des enquêtes annuelles. Améliorer la qualité Produit.

STRATÉGIE RSE DU GROUPE

> Une organisation étendue

L'engagement du Groupe en matière de RSE s'appuie sur une organisation et une gouvernance associant les dirigeants et les collaborateurs à tous les niveaux de l'entreprise.

- 4 réunions en 2023.
- Examine les engagements RSE et la mise en œuvre des politiques et leurs résultats.



- Une équipe structurée autour de 4 personnes dont un responsable environnement et data RSE, une chargée de reporting et veille RSE, une cheffe de projet SI social et environnemental et une chargée de mission RSE.



- L'ensemble des CODIR a été formé aux enjeux RSE.
- 30% d'objectifs variables RSE.



- L'ensemble des métiers et des experts terrain sont représentés dans chaque comité afin d'animer la politique RSE de chaque entité.

- Intégration de critères RSE dans les accords d'intéressement.
- Mise en place d'un collectif RSE Graines d'impact.



> Des initiatives porteuses de sens

La stratégie RSE s'inscrit au cœur des spécificités métiers de chaque entité. L'engagement et la mobilisation du Groupe et de ses collaborateurs se sont renforcés en 2023. Ainsi, de nombreuses initiatives clés ont été menées :

Des initiatives de terrain, au plus près des équipes :

- Campus digital, signature de la charte Diversité, lancement d'une deuxième promotion du Parcours Leaders dans le cadre de la HERIGE Académie, nouvelle marque employeur pour ATLANTEM,
- adhésion à l'INEC, démocratisation de Vitaliss®, lancement de la démarche d'économie circulaire « Circuit + by EDYCEM »...



Des performances RSE reconnues :

- Gaïa, EcoVadis, trajectoire carbone SBTi, charte Relations Fournisseurs et Achats Responsables (RFAR)...



ENJEUX ET PRIORITÉS RSE

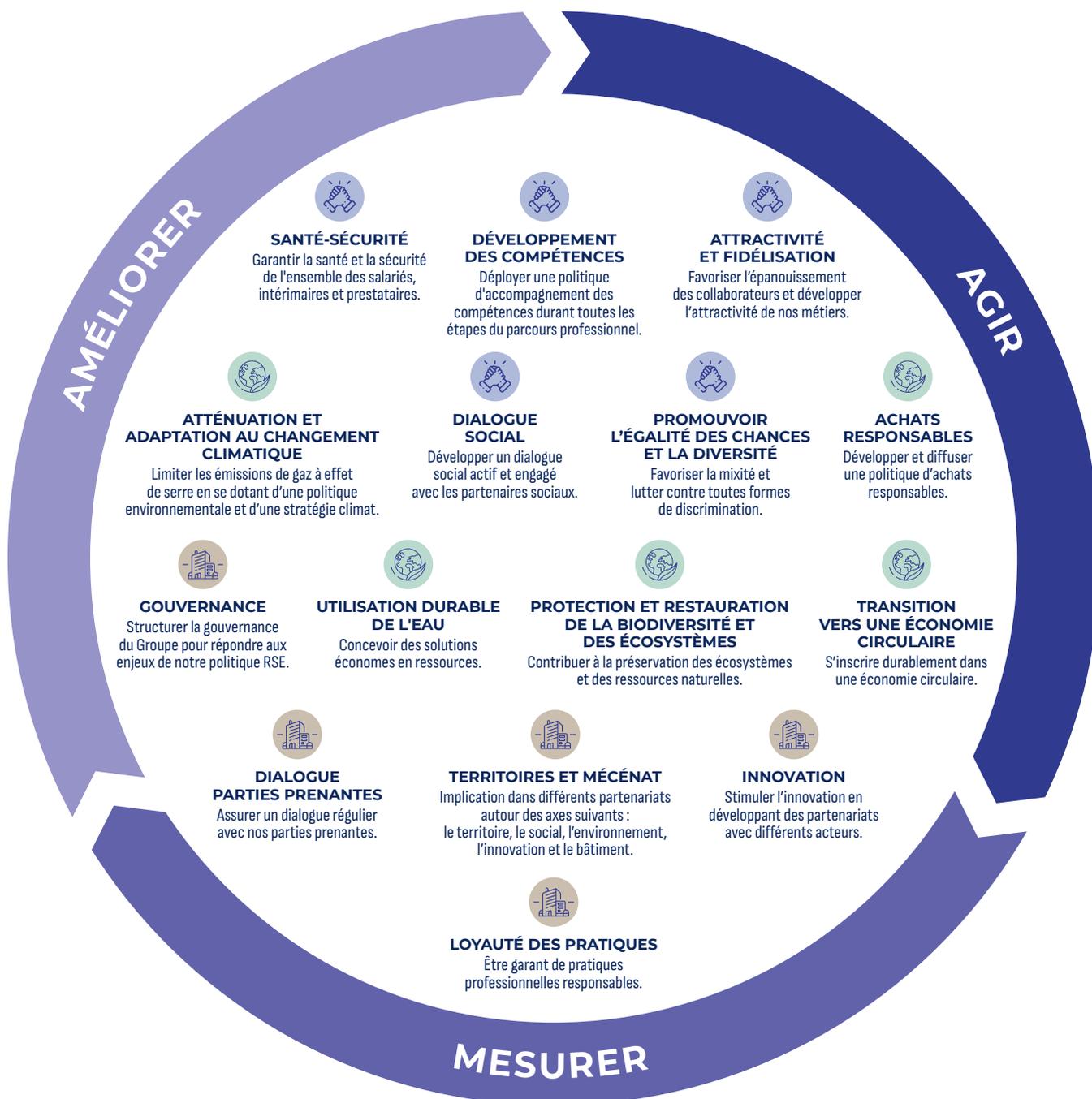
En tant qu'entreprise humaine et familiale, HERIGE à la volonté d'être une organisation inclusive, protectrice et apprenante en développant ses activités de manière soutenable, durable et circulaire dans une démarche éthique, et à l'écoute de ses parties prenantes tout en promouvant la RSE à travers une gouvernance plurielle, pour une performance globale.

ENTREPRENDRE ENSEMBLE	ENTREPRENDRE DURABLE	ENTREPRENDRE RESPONSABLE
    	    	   
<p>1 - SANTÉ-SÉCURITÉ</p> <p>Formation, sensibilisation et développement d'une culture forte de réduction des accidents et de leurs impacts afin de tendre vers le « zéro accident ».</p>	<p>6 - ATTÉNUATION ET ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE</p> <p>Mise en place d'une trajectoire carbone visant à réduire de 42 % nos GES d'ici 2030 sur les scopes 1 & 2 sur base 2020 et engager nos fournisseurs.</p>	<p>11 - GOUVERNANCE</p> <p>Structurer la gouvernance du Groupe pour répondre aux enjeux de notre politique RSE.</p>
<p>2 - DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES</p> <p>Mise en place de différents outils favorisant le développement personnel de chacun selon son rythme et ses besoins.</p>	<p>7 - ACHATS RESPONSABLES</p> <p>Mise en place d'un groupe de travail sur les achats responsables afin de définir une feuille de route par activité.</p>	<p>12 - LOYAUTÉ DES PRATIQUES</p> <p>Être garants de pratiques professionnelles responsables.</p>
<p>3 - ATTRACTIVITÉ ET FIDÉLISATION</p> <p>Déploiement de dispositifs attractifs et de fidélisation afin de devenir une organisation où il fait bon vivre et évoluer.</p>	<p>8 - TRANSITION VERS UNE ÉCONOMIE CIRCULAIRE</p> <p>Intégration de matières recyclées. Renforcement de l'écoconception.</p>	<p>13 - DIALOGUE PARTIES PRENANTES</p> <p>Assurer un dialogue régulier avec les parties prenantes.</p>
<p>4 - DIALOGUE SOCIAL</p> <p>Instaurer un dialogue régulier et un management de proximité. Être à l'écoute de nos collaborateurs et attentifs à leur bien-être au travail.</p>	<p>9 - UTILISATION DURABLE DE L'EAU</p> <p>Contrôler et limiter nos consommations de ressources hydriques.</p>	<p>14 - TERRITOIRES ET MÉCÉNAT</p> <p>Implication dans différents partenariats autour des axes suivants : le territoire, le social, l'environnement, l'innovation et le bâtiment.</p>
<p>5 - PROMOUVOIR L'ÉGALITÉ DES CHANCES ET LA DIVERSITÉ</p> <p>Développement d'une politique volontariste visant à favoriser le recrutement de profils variés et à promouvoir l'égalité professionnelle.</p>	<p>10 - PROTECTION ET RESTAURATION DE LA BIODIVERSITÉ ET DES ÉCOSYSTÈMES</p> <p>Engagement dans une politique de mécénat afin de participer à des initiatives visant la sauvegarde et la préservation de la biodiversité.</p>	<p>15 - INNOVATION</p> <p>Stimuler l'innovation en développant des partenariats avec différents types d'acteurs (fournisseurs, start-up, communauté scientifique et éducative, ONG...) afin de proposer des produits et solutions innovantes et durables pour répondre aux évolutions et aux attentes de nos parties prenantes.</p>

LA DÉMARCHE RSE

Entreprendre Ensemble, Entreprendre Durable et Entreprendre Responsable, HERIGE s'est investi depuis plusieurs années dans une démarche RSE. Sa politique de développement durable est articulée autour de quinze grandes orientations fortement liées aux préoccupations de son secteur d'activité.

Attentif à l'impact de ses activités, le Groupe HERIGE construit sa démarche RSE autour des piliers suivants : **Agir, Mesurer et Améliorer**.



Nos métiers

Notre stratégie RSE

Notre démarche RSE

NOTRE CRÉATION
DE VALEUR

PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE 2023

**ENTREPRENDRE
ENSEMBLE****ENTREPRENDRE
DURABLE****ENTREPRENDRE
RESPONSABLE**

ENTREPRENDRE ENSEMBLE 	2021	2022	2023	Objectifs 2025
1 - SANTÉ-SECURITÉ				
Taux de fréquence	22,92	17,89	19,28	15
Taux de gravité	1,61	1,17	1,29	1
2 - DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES				
Taux de l'effectif formé	66,50 %	67,52 %	73,66 %	67 %
Nombre d'heures de formation par collaborateur	-	13,41	14,84	14
3 - ATTRACTIVITÉ ET FIDÉLISATION				
Taux de roulement	11,50 %	14,06 % *	16,07 %	10 à 12 %
Taux d'absentéisme	5,32 %	4,99 %	5,80 %	≤ 5 %
4 - DIALOGUE SOCIAL				
Taux de participation au baromètre social	-	65 %	63 %	65 %
Note moyenne de satisfaction exprimée au baromètre social	-	7,5/10	7,4/10	7,5/10
5 - PROMOUVOIR L'ÉGALITÉ DES CHANCES ET LA DIVERSITÉ				
Taux de femmes dans l'effectif	24,72 %	24,67 %	25,46 %	30 %
Taux de femmes cadres dans l'effectif	19,01 %	19,58 %	20,29 %	25,28 %
Taux d'alternants dans l'effectif	2,43 %	3,38 %	3,13 %	5 %

* Dans le cadre du processus d'amélioration continu du suivi des données dans nos outils de reporting, certaines données 2022 ont pu faire l'objet de correctifs.

ENTREPRENDRE DURABLE 	2021	2022	2023	Objectifs 2025
6 - ATTÉNUATION ET ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE				
Émissions de GES – scopes 1 & 2 (en tCO ₂ éq.)	17 202,65*	16 289,16	17 644,58	13 869
Émissions de GES – scope 3 (en tCO ₂ éq.)	-	-	570 577,64	67 % des GES adressées**
Intensité carbone monétaire (kgCO ₂ éq./k€CA)	-	-	703,95	-
7 - ACHATS RESPONSABLES				
Mise en place d'une démarche d'achats responsables	-	Constitution d'un groupe de travail dédié et d'une cartographie des risques et diagnostic interne	Signature de la charte RFAR	Mise en place d'un outil de collecte d'informations fournisseurs en matière d'achats responsables
8 - TRANSITION VERS UNE ÉCONOMIE CIRCULAIRE				
Taux d'approvisionnement en matière recyclée sur nos matières premières principales - Menuiserie	-	-	25,9 %	-
9 - UTILISATION DURABLE DE L'EAU				
Intensité de la consommation d'eau de l'activité Béton en L/m ³	299	289	263	-
10 - PROTECTION ET RESTAURATION DE LA BIODIVERSITÉ ET DES ÉCOSYSTÈMES				
Diagnostic sur la biodiversité – Indicateur de Sensibilité Écologique Réglementaire (SER) de la démarche Score Biodiversité (LaCEN des Territoire)	-	-	Très sensible : 24 % Sensible : 76 % Non sensible : 0 %	-

* Compte tenu de l'intégration des nouvelles acquisitions, les émissions de scopes 1 et 2 sont présentées en périmètre courant et non en périmètre comparable.

** Cf. Communiqué de presse : « HERIGE voit ses objectifs climatiques pour 2030 validés par la Science Based Targets initiative (SBTi) » (groupe-herige.fr).

ENTREPRENDRE RESPONSABLE 	2021	2022	2023	Objectifs 2025
12 - GOUVERNANCE				
Nombre de Comités RSE du Conseil de Surveillance tenus	4	3	4	6
Taux de participation aux Comités RSE du Conseil de Surveillance	95 %	93 %	65 %	-
Nombre de nouveaux collaborateurs formés à la Fresque du climat dans l'année	70	312	174	Entre 90 et 95 %
13 - LOYAUTÉ DES PRATIQUES				
Nombre de nouvelles personnes à risques formées à l'anticorruption dans l'année	376	73	159	-
Taux de personnes à risques formées sur l'ensemble des personnes à risques identifiées	100 %	100 %	100 %	100 %
14 - DIALOGUE PARTIES PRENANTES				
Taux de réponse des parties prenantes internes interrogées dans le cadre de l'enquête de matérialité	51,97 %	41,72 %	32,7 %	-
Nombre de répondants externes à l'enquête de matérialité	40	143	130	-
15 - TERRITOIRES ET MÉCÉNAT				
Engagements territoriaux et philanthropiques (en K€)	309	438,6	627,1	-
Part du résultat d'exploitation dédié aux engagements	1 %	1,2 %	2,5 %	-
16 - INNOVATION				
Stimulation de l'innovation à travers nos partenariats	-	-	Obtention du label « Vitrine Industrie du Futur »	-

MÉTHODOLOGIE DU REPORTING

L'animation de la démarche RSE pour l'ensemble des activités et la consolidation des indicateurs sont assurées par la Direction RSE du Groupe. Un guide méthodologique ainsi qu'un processus de collecte en interne ont notamment été mis en place afin de garantir la cohérence et la fiabilité des données (qualitatives et quantitatives) sur les volets sociaux, environnementaux et sociétaux. Cette méthodologie permet une analyse fine selon 5 critères : définition, périmètre, unité, mode de calcul et contributeurs concernés. Elle est intégrée à l'outil de reporting centralisé pour la collecte des données. Chaque indicateur est décrit dans l'outil ainsi que le mode de calcul.

> Périmètres de collecte

Les indicateurs sociaux, environnementaux et sociétaux ont été établis sur la base des obligations et des recommandations légales (L225-102-1 et R225-104 du Code de commerce).

> Reporting social et sociétal

Le périmètre retenu est le Groupe métropole. Il se décompose en 22 sociétés comprenant 139 établissements basés en France métropolitaine.

Les acquisitions du Groupe sont intégrées dès que possible dans les dispositifs métiers (procédures, reportings). Le Groupe met en œuvre ses meilleurs efforts afin que ce processus s'achève au plus tard 36 mois après la date d'acquisition en matière de reporting. Ce choix de délai s'explique par le temps nécessaire à l'acquisition des méthodes et standards du Groupe. Les entités suivantes sont entrées dans le périmètre en 2023 :

- la société ACTIVENCE (activité Menuiserie) acquise fin février 2022 sur l'ensemble des périmètres collectés,
- la société Audoin & Fils Bétons (activité Béton) acquise en mai 2022 sur l'ensemble des périmètres collectés,
- la société MGT Menuiseries Bois (activité Menuiserie) acquise en septembre 2022 sur l'ensemble des périmètres collectés,
- la société PORALU Groupe (activité Menuiserie) acquise en décembre 2022 sur l'ensemble du périmètre collecté d'un point de vue environnemental et sociétal. Les données sociales de PORALU Groupe ne sont pas intégrées dans le reporting, car la société n'est pas encore alignée sur le même outil.

Sociétés	Informations sectorielles	Nombre d'établissements
HERIGE	Autres	1
COMINEX	Autres	1
VM DISTRIBUTION	Négoce	75
FINANCIÈRE VM DISTRIBUTION	Négoce	1
VM TRANSPORT	Négoce	1
EDYCEM	Béton	1
EDYCEM BÉTON	Béton	26
BÉTON DES OLNONES	Béton	1
BÉTON D'ILLE-ET-VILAINE (BIV)	Béton	1
LE BÉTON DU POHER	Béton	3
CH Béton	Béton	2
PPL	Béton	1
AUDOIN & FILS BÉTONS	Béton	3
EDYCEM Transport	Béton	1
ATLANTEM	Menuiserie	12
INCOBOIS	Menuiserie	3
FINANCIÈRE BLAVET	Menuiserie	1
TBM Menuiserie	Menuiserie	1
CARPEL	Menuiserie	1
PORALU BOIS	Menuiserie	1
PORALU MENUISERIE	Menuiserie	1
MGT MENUISERIES BOIS	Menuiserie	1
TOTAL		139

Pour les indicateurs sociaux en effectif inscrit, le point de référence retenu est le 31 décembre 2023. Les informations sur les effectifs et leurs mouvements sont données hors intérimaires et stagiaires et concernent le périmètre métropole.

> Reporting environnemental

Les indicateurs du volet environnemental concernent le périmètre métropole, y compris les sociétés acquises en 2022 par le Groupe. Toutefois, certains indicateurs ne couvrent pas - ou ne sont pas applicables à - l'ensemble de ses activités. Pour le calcul des indicateurs « déchets », le périmètre a été mis à jour, en 2023, en y intégrant les sites concernés et non concernés par la réglementation des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE). A ce titre, les données 2022 ont fait l'objet de correctifs.

Sociétés	Informations sectorielles	Sites ICPE
ATLANTEM	Menuiserie	5
CHARPENTE	Menuiserie	4
PORALU BOIS	Menuiserie	1
MGT MENUISERIES BOIS	Menuiserie	1
VM DISTRIBUTION	Négoce	12
EDYCEM BÉTON	Béton	26
BÉTON DES OLNONES	Béton	1
BÉTON D'ILLE-ET-VILAINE (BIV)	Béton	1
LE BÉTON DU POHER	Béton	3
CH BÉTON	Béton	2
PPL	Béton	1
AUDOIN & FILS BÉTONS	Béton	3
TOTAL		60

Le calcul de l'indicateur « émissions de gaz à effet de serre » comprend les scopes 1, 2 et 3.

Le bilan carbone est réalisé suivant la méthodologie réglementaire v5.0, basée sur la norme ISO 14064-1:2018 et le rapport technique ISO/TR 14069.

> Source des données

Il existe différentes sources d'alimentation pour les indicateurs sociaux, environnementaux et sociétaux, notamment :

- des données issues du SIRH Groupe et du système de paie NIBELIS,
- des données remontées à travers les ERP du Groupe pour certains indicateurs environnementaux en périmètre métropole,
- des données collectées directement auprès des activités pour des indicateurs sociaux, sociétaux et environnementaux,
- des facteurs d'émissions issus de la base Empreinte de l'ADEME et de la base INIES de l'Alliance HQE-GBC et administrée par le CSTB.

Les données financières sont, quant à elles, communiquées directement par la Direction financière Groupe.

> Règles de consolidation

Le périmètre retenu dans la déclaration de performance extra-financière respecte les normes comptables françaises.

> Points méthodologiques

Afin d'avoir un mode de comptabilisation uniformisé au sein du Groupe, depuis 2022, les collaborateurs sortant des effectifs au 31/12/2023 sont conservés dans les effectifs à cette même date.

Par ailleurs, pour le calcul des taux de gravité et des taux de fréquence, le mode de calcul du nombre d'heures travaillées a été mis à jour en y intégrant les heures supplémentaires et complémentaires.

Compte tenu de l'intégration des nouvelles acquisitions dans le périmètre 2023, les chiffres sont présentés en périmètre courant et non en périmètre comparable.

Enfin, dans le cadre du processus d'amélioration continue du suivi des données dans nos outils de reporting, certaines données 2022 ont pu faire l'objet de correctifs et de nouveaux niveaux de détail ont été ajoutés en 2023.



Reporting Négoce

VM Matériaux distribue des matériaux de construction à destination des professionnels du bâtiment et des particuliers pour leurs projets de construction et de rénovation.

L'entreprise dispose également d'une activité de travaux publics sous l'enseigne LNT. 1 126 collaborateurs s'engagent au quotidien pour conseiller les clients dans leurs achats de matériaux et pour les accompagner dans leurs chantiers.



> La proximité, le conseil et le service au cœur de l'activité

Les 69 points de vente du réseau VM Matériaux, répartis sur le Grand Ouest de la France, proposent des solutions adaptées pour la construction en gros œuvre et second œuvre, telles que des parpaings, charpentes, planchers, tuiles..., et pour la rénovation, comme l'isolation thermique par l'intérieur (murs, cloisons, etc.).

De nombreux produits pour l'aménagement de la maison et du jardin sont également disponibles : revêtements de terrasse, bardages, carrelages, meubles de salle de bains. VM Matériaux dispose aussi d'une activité de travaux publics à travers 10 points de vente spécialisés, sous l'enseigne LNT.



1 126

Effectifs

(inscrits au 31/12/2023)



314

Femmes

(soit 27,9 %)



812

Hommes

(soit 72,1 %)



94,7 %

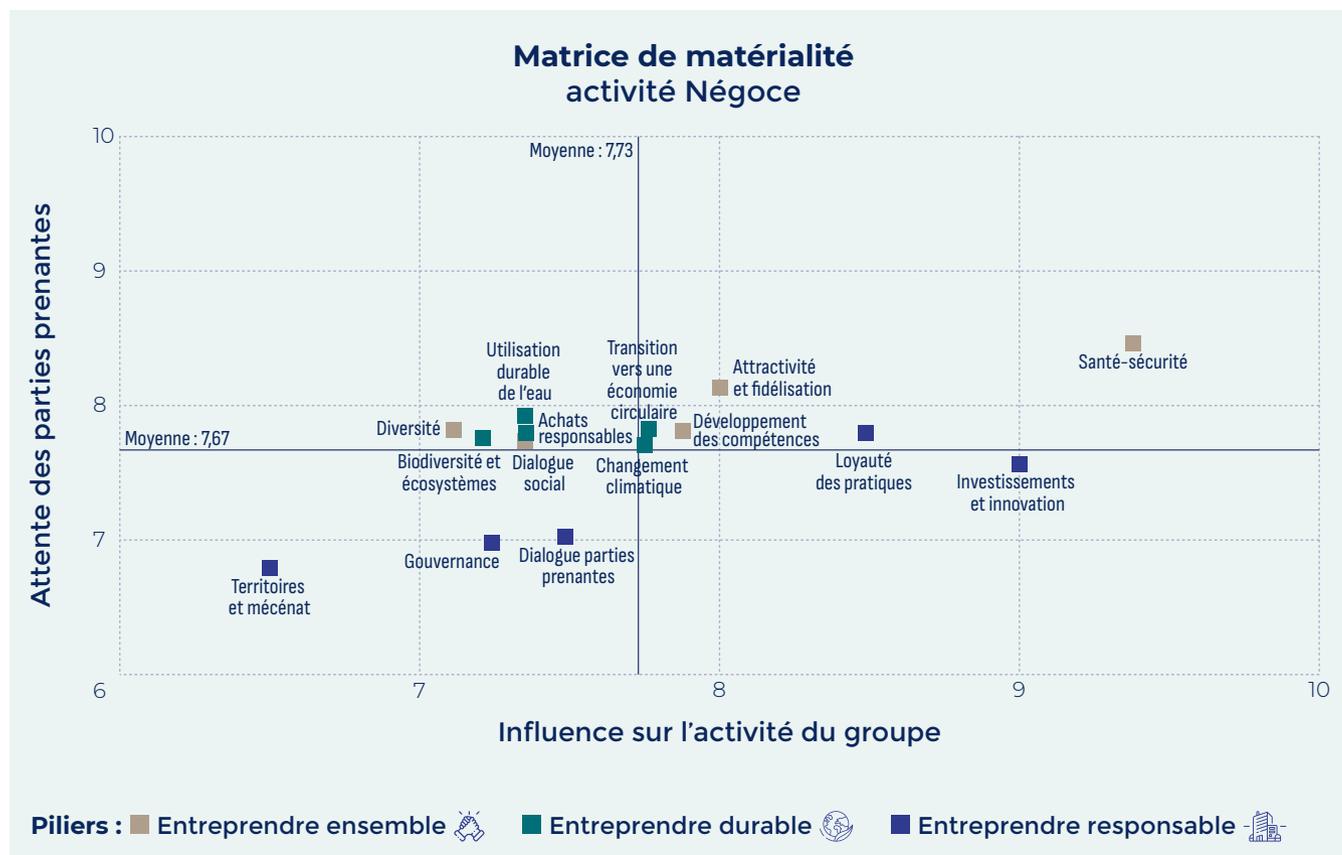
**de collaborateurs
en CDI**

> Les enjeux et priorités RSE de VM Matériaux

Le Groupe HERIGE réalise chaque année une analyse de ses enjeux prioritaires en termes de développement durable, détectés et hiérarchisés grâce à l'exercice de matrice de matérialité.

Cette démarche permet de révéler les sujets émergents, afin de réévaluer leur importance de manière régulière, de mesurer les progrès réalisés et de mettre ainsi en évidence les évolutions obtenues par ces initiatives.

En 2023, l'entreprise a ainsi actualisé ses enjeux RSE par la conduite d'une enquête interne et externe auprès de ses parties prenantes via un questionnaire en ligne basé sur les lignes directrices de la norme ISO 26000. Avec 281 participants et un taux de participation interne de 18,9 %, l'étude a permis de révéler les enjeux prioritaires pour les parties prenantes de VM Matériaux : santé et sécurité, attractivité et fidélisation et utilisation durable de l'eau.





1 – ENTREPRENDRE ENSEMBLE

1.1 SANTÉ ET SÉCURITÉ

> Une politique santé et sécurité en action

Afin d'intégrer pleinement les ambitions et objectifs en matière de santé et de sécurité dans sa stratégie, VM Matériaux a instauré un plan d'action Santé et Sécurité au Travail (SST) depuis 2022. Portée par l'ensemble de la Direction, cette politique est structurée autour de trois piliers :

- les incontournables : mesures de protection élémentaires,
- les règles d'or : obligations réglementaires et mesures de prudence à appliquer en permanence,
- la formation.

Dans le cadre de la création du « Passeport Prévention » inscrit dans la loi n°2021-1018 du 02 août 2021, chaque collaborateur suit un parcours de formations SST de trois jours répartis sur trois ans. Cet engagement s'est poursuivi à travers une trentaine de formations accomplies en 2023. Ces formations obligatoires visent à élargir les compétences et les réflexes en matière de prévention, tant pour soi-même que pour les autres. Les formations incendie, évacuation, gestes et postures, risques routiers, risques chimiques entreront progressivement dans le dispositif.



> Organisation et communication

Le pilotage et le déploiement de la politique santé et sécurité de VM Matériaux sont réalisés par le responsable prévention & RSE, rattaché à la Direction générale. Celui-ci organise régulièrement des actions de communication et de sensibilisation autour des incontournables de la sécurité au travail :

- diffusion de flashes portant, entre autres, sur les thématiques suivantes : « accidents », « prévention », « bonnes pratiques », « réglementation » et « sécurité environnementale »,
- communication traitant de l'accidentologie de l'activité,
- charte de communication sécurité,
- affichage des messages clés de la politique au siège et dans tous les points de vente,
- organisation d'une journée annuelle dédiée à la sécurité. En 2023, cette journée a porté sur les risques « incendie ».

Afin de renforcer cette culture de la prévention, le sujet est systématiquement abordé en Comité de Direction et en réunion de secteur.

> Mesure de la performance

La santé et la sécurité au travail, ainsi que les indicateurs de suivi qui y sont rattachés, font l'objet d'une revue mensuelle par l'équipe prévention et par la Direction générale.

Le Groupe HERIGE s'est équipé depuis avril 2023 d'un nouveau logiciel, ACCILINE +, disponible pour ses différentes activités, dont VM Matériaux. Ce logiciel facilite la déclaration des accidents du travail par les responsables de site et permet d'alerter automatiquement les 17 membres du Comité de Direction élargi de VM Matériaux.

Intégrant plusieurs modules sécurité, l'outil simplifie la gestion des accidents du travail et des maladies professionnelles, le pilotage de l'absentéisme, le suivi des formations et des habilitations, l'évaluation des risques (DU), la veille réglementaire, etc.

Depuis 2020, VM Matériaux a intégré un critère fixe d'accidentologie dans le plan de prime de performance des salariés. La sécurité est également un des critères RSE de la prime d'intéressement.

> Accidents du travail

Pour l'entreprise, la priorité en matière de santé et de sécurité au travail est d'assurer la réduction des accidents du travail et, par conséquent, leur fréquence en nombre et en gravité. À ce titre, les accidents du travail (avec et sans arrêt) sont analysés par l'équipe prévention qui s'appuie sur la méthode de l'arbre des causes* afin d'identifier les éléments qui les ont provoqués et d'y apporter des réponses.

*La méthode de l'arbre des causes a été inventée pour comprendre quelles sont les causes, potentiellement multiples, ayant abouti à l'apparition de l'accident du travail, dans le but d'identifier des axes de prévention.

	2023	2022
Taux de fréquence des accidents du travail ⁽¹⁾	20,83	19,13
Nombre d'accidents du travail avec arrêt	42	39
Taux de gravité des accidents du travail ⁽²⁾	1,07	1,43
Nombre de jours calendaires d'arrêt pour accident du travail	2 157	2 919

$$(1) \text{ Taux de fréquence} = \frac{\text{nombre d'accidents du travail avec arrêt}}{\text{nombre d'heures travaillées sur l'année de référence}} \times 1\,000\,000$$

$$(2) \text{ Taux de gravité} = \frac{\text{nombre de jours d'arrêt pour accident de travail}}{\text{nombre d'heures travaillées sur l'année de référence}} \times 1\,000$$

En 2023, VM Matériaux a enregistré une augmentation de 10 % du nombre d'accidents du travail avec arrêt par rapport à 2022 (tous contrats confondus) pour un total de 42 AT avec arrêt. Malgré cette augmentation, VM Matériaux a vu le nombre de jours avec arrêt diminuer de plus de 30 % par rapport à 2022.

VM Matériaux a également constaté une amélioration de son taux de gravité de 30 % en 2023 par rapport à 2022.

> La formation en levier d'amélioration de la sécurité

Des sessions de sensibilisation à la prévention et à la sécurité au travail ont été reconduites en 2023 pour 43 collaborateurs de VM Matériaux. Cette formation vise à rappeler la définition et les statistiques de la sécurité, travailler sur des mises en situation, visiter un site afin d'identifier les dangers, évaluer les risques et élaborer un plan d'action personnel.

La prévention des risques routiers a également fait l'objet d'une formation pour des conducteurs en 2023. En ce sens, 11 collaborateurs ont reçu cette formation qui rappelait les enjeux de sécurité routière et se complétait d'un module de sensibilisation sur la réduction de la consommation de carburant.

> Garantir la sécurité et le confort des collaborateurs

Des EPI renouvelés régulièrement

Suite à une réflexion menée sur les tenues des collaborateurs, la gamme d'équipements de protection individuelle a été enrichie en 2023 :

- Équipements à haute visibilité,
- test de nouvelles chaussures de sécurité montantes pour les magasiniers et chauffeurs et de nouveaux modèles pour répondre aux besoins des activités,
- création d'une gamme de tenues pour les femmes avec, notamment, des pantalons spécifiquement étudiés pour leur morphologie,
- référencement d'un kit de cutters de sécurité pour les magasiniers et chauffeurs.

Des aménagements pour améliorer la sécurité des sites

Pour améliorer la sécurité sur les points de vente, plusieurs opérations ont été menées ou reconduites en 2023 :

- installation d'un nouveau système de rangement coulissant pour les menuiseries sur le site d'Olonne-sur-Mer,
- poursuite de l'audit des racks et des cantilevers de toutes les agences par un organisme indépendant,
- vérification des armoires électriques.

Des actions pour améliorer la qualité de vie et les conditions de travail (QVCT)

À l'écoute des remontées terrain, VM Matériaux prend en considération les problématiques d'ergonomie et de conditions de travail que peuvent connaître les collaborateurs. À ce titre, des actions en faveur de la santé et de l'amélioration de la QVCT ont été mises en place ou reconduites en 2023 sur les points de vente et au siège :

- poursuite de la livraison d'une corbeille de fruits par une association de producteurs une fois par semaine sur le site de Montaigu et au siège,
- équipement de sièges ergonomiques, bureaux à hauteur variable et pédaliers sur plusieurs sites,
- accès à la salle de sport de l'Herbergement les lundis et jeudis pour les collaborateurs du siège.

De nouveaux véhicules plus adaptés et sécurisés

Dans le cadre du renouvellement annuel de sa flotte de véhicules, VM Matériaux investit systématiquement dans de nouveaux camions équipés de l'éclairage des angles morts dans les rétroviseurs. Les camions-grues sont également dotés

d'une fourche à fermeture automatique afin de limiter les opérations dangereuses de montées et descentes du plateau. De plus, certains camions sont équipés de dérouleurs de rubans de signalisation situés à l'arrière de la cabine, tant du côté droit que du côté gauche, afin de délimiter un périmètre de sécurité pendant l'utilisation de la grue.

L'entreprise a poursuivi le remplacement de ses chariots élévateurs. Un carnet de vérification a été déployé pour l'ensemble des responsables de parc afin d'assurer un contrôle hebdomadaire et de vérifier une vingtaine de points de vigilance. En 2022, VM Matériaux a mis en place des palonniers hydrauliques sur quatre chariots élévateurs pour simplifier et sécuriser le déchargement des treillis soudés. En 2023, un chariot élévateur supplémentaire a été équipé de ce dispositif.

> Absentéisme

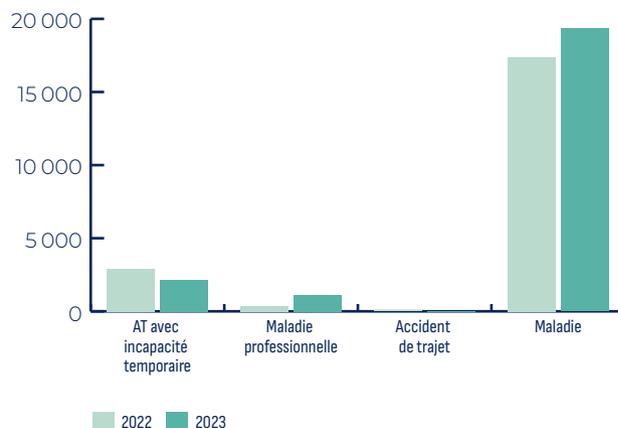
Afin de suivre précisément les motifs d'absentéisme liés à la santé sur lesquels chaque activité peut agir, le périmètre de calcul du taux d'absentéisme est modifié depuis 2021. Il prend en compte uniquement les maladies, les maladies professionnelles, les accidents de trajet et les accidents de travail rapportés au nombre de jours travaillés.

Les absences pour maternité et paternité ne sont plus retenues dans ce calcul afin de rester dans une logique de promotion d'une politique sociale non discriminante qui valorise les équilibres de vie et la parentalité.

	2023	2022
Taux d'absentéisme	5,33 %	4,79 %

$$\text{Taux d'absentéisme} = \frac{\text{nombre de jours d'absence pour maladie, maladie professionnelle, accident de trajet et accident du travail}}{\text{nombre de jours travaillés (base calendaire)}} \times 1000000$$

Répartition de l'absentéisme (en jours) - Négoce



Afin de favoriser et d'accompagner le retour à l'emploi d'un salarié, VM Matériaux sollicite la médecine du travail pour évaluer les conditions de reprise du poste et mettre en place des aménagements particuliers (achat de matériel adapté, équipements spécifiques...).



1.2 DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

VM Matériaux considère la montée en compétence de ses équipes comme un facteur clé de réussite en matière d'adaptation, de compétitivité et d'efficacité.

À ce titre, le coût pédagogique, engagé pour 2023, s'est inscrit en hausse de 3,7 % vs N-1, à hauteur de 395,2 K€. Il a permis la mise en œuvre de 19 106 heures de formation, en baisse de 6,6 % par rapport à 2022. 5 444 heures portaient sur les formations réglementaires (soit un taux de formation réglementaire⁽¹⁾ de 28,5 %).

944 collaborateurs ont été formés, soit 81,2 % de l'effectif⁽²⁾ (16,4 heures de formation par collaborateur en moyenne⁽³⁾). Ces formations ont concerné 73,2 % d'hommes et 26,8 % de femmes dans l'entreprise.

En 2023, le plan de formation a porté principalement sur l'animation de la performance, les enjeux d'éthique et de conformité, mais aussi sur la data et l'intelligence artificielle (IA).

	ALTERNANTS	OUVRIERS	ETAM	CADRES
2023	5,8 %	24,2 %	52,1 %	17,9 %
2022	3,2 %	29,5 %	50,5 %	17,4 %

(1) Taux de formation réglementaire =	$\frac{\text{Heures réglementaires (nombre d'heures de formation réglementaire obligatoire suivies sur la période considérée)}}{\text{Heures (nombre d'heures de formation suivies sur la période considérée)}}$
---------------------------------------	--

(2) Taux de l'effectif formé =	$\frac{\text{Effectif formé (nombre de collaborateurs ayant suivi au moins une formation sur la période considérée)}}{\text{Effectif fin de mois moyen sur la période considérée}}$
--------------------------------	---

(3) Heure par collaborateur =	$\frac{\text{Heures (nombre d'heures de formation suivies sur la période considérée)}}{\text{Effectif fin de mois moyen sur la période considérée}}$
-------------------------------	--

Des formations transversales pour tous

Pensées de manière collaborative et proactive, des formations clés ont été déployées par le Groupe et l'ensemble de ses activités autour des enjeux stratégiques : la lutte contre la corruption, la santé et la sécurité au travail, la cybersécurité, la diversité, les risques routiers...

Une offre de formation par typologie de métiers

Le catalogue de formation de VM Matériaux propose une offre complète en matière de développement de compétences pour les différents métiers. Parmi les grands thèmes 2023 :

- animation de la performance et prospection commerciale,
- approvisionnement et gestion des stocks,
- rénovation énergétique,
- management.

Chaque nouveau collaborateur bénéficie également d'un parcours de formation adapté à son métier et à son statut.

Des formations ciblées pour développer les talents

En complément du plan de formation déployé par VM Matériaux, HERIGE a lancé en 2022, HERIGE Académie, un programme de formation en lien avec les enjeux stratégiques du Groupe. En 2023, quatre collaborateurs de VM Matériaux ont suivi le parcours de formation « Leaders » et 22 le parcours « Sprint Managers ». D'autres sessions relatives à la finance, au recrutement et au management de la diversité ou encore à la RSE ont également été proposées aux membres de l'encadrement de VM Matériaux.

Ce dispositif de formation a été enrichi par Campus digital. Cette plateforme d'autoformation en ligne à disposition de tous les collaborateurs comporte plus de 40 000 contenus gratuits. En fonction de leurs intérêts et attentes, les salariés peuvent parcourir des modules qui fournissent des informations sur les grands thèmes qui animent le Groupe ou encore des modules portant sur d'autres sujets très variés : management, construction, IA, bureautique...

> Digitalisation des métiers

En cours de déploiement depuis 2021, VM Matériaux a poursuivi la mise en place de son nouvel outil de gestion commerciale (D365). La bascule, effectuée par vague d'une dizaine de points de vente chaque mois, a été finalisée en mai 2023.

D'importants moyens de formation ont été mis en œuvre afin de faciliter la prise en main de l'outil. Les ambassadeurs du projet, en interne, ont assuré des sessions de formation auprès de l'intégralité des utilisateurs en points de vente et de la documentation a été mise à leur disposition.

En complément, VM Matériaux a renforcé l'équipe Projet avec le recrutement d'un chef de projet métier D365 afin d'accompagner le déploiement de l'outil et de proposer des évolutions répondant aux besoins des équipes et optimisant ainsi l'expérience utilisateur.

1.3 ATTRACTIVITÉ ET FIDÉLISATION

Effectifs inscrits sur le périmètre au 31/12	2023	2022
Effectifs inscrits	1 126	1 188
Répartition CDI/CDD/ALTERNANCE		
CDI	1 066	1 120
CDD	14	19
ALTERNANCE	46	49
Départs		
Nombre de départs ⁽¹⁾	178	156
Répartition des départs		
Retraite	26	19
Rupture conventionnelle	13	12
Démission	102	96
Cession de site/société	-	-
Licenciement économique	-	-
Licenciement autre	36	29
Décès	1	-
Taux de roulement		
Nombre de départs CDI / Effectif moyen CDI ⁽²⁾	18,02 %	17,01 %
Recrutements		
Nombre d'embauches (CDI/CDD/alternance)	181	290
Nombre d'embauches en CDI	128	215
Dont embauches suite à CDD ou alternance	17	17
Taux d'embauche en CDI	70,72 %	74,14 %
Nombre d'embauches en CDD	25	39
Dont embauches suite à CDD ou alternance	4	4
Taux d'embauche en CDD	13,81 %	13,45 %
Nombre d'embauches en alternance (apprentissage et contrats de professionnalisation)	28	36
Taux d'embauche en alternance	15,47 %	12,41 %
Taux d'embauche en CDI et CDD des < à 30 ans	21,88 %	31,72 %
Taux d'embauche en CDI et CDD des ≥ à 50 ans	16,41 %	15,86 %

(1) Les départs au cours de la période d'essai ne sont pas comptabilisés.

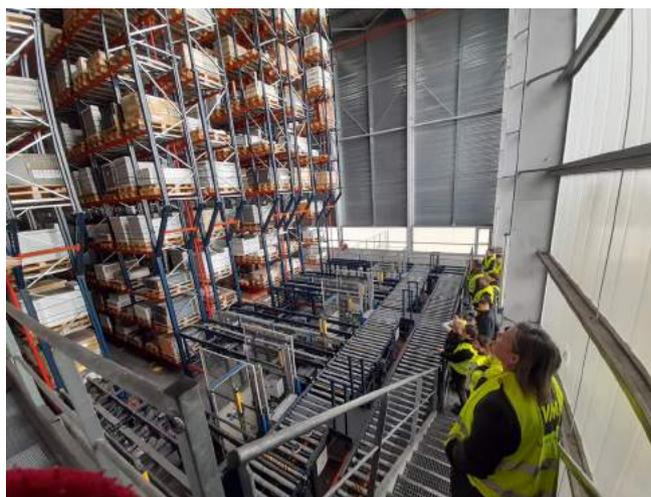
(2) Dans le cadre du processus d'amélioration continue du suivi des données dans nos outils de reporting, certaines données 2022 ont pu faire l'objet de correctifs.

> Recruter avec le dispositif « Boost Cooptation »

VM Matériaux a poursuivi en 2023 sa démarche de cooptation qui permet de capitaliser sur les réseaux professionnels et personnels de ses collaborateurs et de renforcer, par leur intermédiaire, l'attractivité de l'entreprise sur le marché de l'emploi. Cette politique de recrutement, ouverte à tous les postes et véhiculée à travers une campagne de communication, a ainsi permis de recruter 19 nouveaux collaborateurs en 2023.

> Favoriser l'intégration des nouveaux collaborateurs

Pour favoriser l'accueil et l'intégration des nouveaux arrivants, VM Matériaux organise depuis 2022 des journées d'intégration. En 2023, quatre journées ont eu lieu, dont une dédiée aux alternants. Elles ont permis aux nouveaux collaborateurs de rencontrer les membres du Comité de Direction, de prendre connaissance des stratégies commerciales et RH et de visiter le centre logistique.



En parallèle, des parcours d'intégration ont été établis pour certains profils et notamment pour les directeurs de points de vente et les commerciaux. Des travaux ont été menés en 2023 afin de modéliser des parcours d'intégration pour chaque métier de l'entreprise. Ils seront opérationnels dès 2024.

Une lettre de bienvenue est diffusée régulièrement à l'ensemble des collaborateurs de l'entreprise pour annoncer les nouveaux arrivants, les évolutions et promotions de postes.

> Promouvoir la mobilité interne

L'équipe des ressources humaines diffuse chaque semaine les annonces disponibles sur le réseau social de l'entreprise, permettant ainsi aux collaborateurs de consulter les offres d'emploi. La notion de mobilité interne est systématiquement abordée lors des entretiens annuels de progrès. Si un salarié exprime une volonté de mobilité, il est mis en relation avec une chargée de développement humain pour en discuter et envisager ce changement de poste.



1.4 DIALOGUE SOCIAL

> Nouveaux accords d'entreprise

Plusieurs accords d'entreprise ont été signés en 2023 dans les trois entités de l'activité Négoce :

VM Transport

- intéressement,
- protocole Négociations Annuelles Obligatoires (NAO).

VM Distribution

- avenant n°1 à l'accord d'intéressement,
- protocole Négociations Annuelles Obligatoires (NAO),
- protocole d'Accord Préélectoral (PAP) pour les élections CSE.

Financière VM Distribution

- avenant n°2 à l'accord d'intéressement.

> Plusieurs réunions du CSE

VM Matériaux compte deux Comités Sociaux et Économiques (CSE) qui se réunissent une fois par mois pour le CSE VM Distribution et une fois tous les deux mois pour le CSE VM Transport.

En 2023, le CSE VM Distribution a été renouvelé. Les nouveaux élus ont bénéficié d'une formation de 5 jours, afin de prendre en main leur rôle de représentants des salariés.

En complément des réunions CSE, six réunions exceptionnelles ont eu lieu au cours de l'année pour le CSE VM Distribution et trois pour le CSE VM Transport.

> Mesurer et améliorer l'engagement des collaborateurs

VM Matériaux consulte ses collaborateurs à travers une enquête annuelle, initiée par le Groupe HERIGE en 2021, afin de donner à chacun l'occasion de s'exprimer sur son engagement.

À la suite de l'enquête menée en 2022, VM Matériaux a défini un plan d'action et mis en place des groupes de travail. À ce titre, l'entreprise a mis en œuvre des actions thématiques tout au long de l'année 2023 :

- proximité réseau – siège,
- communication,
- management,
- irritants.

Deux autres groupes de travail se sont également réunis, afin d'élaborer des plans d'action sur l'adhésion et le parcours collaborateurs. Ainsi, différentes actions amélioratrices ont été engagées :

- rénovation des vestiaires et des salles de pause,
- réunions mensuelles obligatoires en points de vente,
- poursuite des journées d'intégration pour tous les nouveaux collaborateurs,
- cérémonies de remise des « médailles du travail ».

De plus, un kit de communication a été mis à disposition des managers de VM Matériaux afin de faciliter la restitution de l'enquête auprès des équipes.

En 2023, VM a mené son enquête de baromètre social auprès de l'ensemble de ses collaborateurs. Le taux de participation s'est établi à 52 %.



1.5 PROMOUVOIR L'ÉGALITÉ DES CHANCES ET LA DIVERSITÉ

> Les journées dédiées aux alternants

VM Matériaux a décidé de renforcer sa politique d'alternance avec le recrutement de 28 nouveaux alternants pour atteindre 46 contrats en cours en 2023. Cette stratégie vise à former le vivier de l'entreprise et à sécuriser ses recrutements. Ils ont été accueillis au sein des différents services pour des missions portant sur la logistique, le commerce, le marketing digital, la communication, la finance ou encore les ressources humaines.

En janvier et novembre 2023, l'équipe RH a organisé une journée d'intégration pour les alternants. Au programme : rencontre avec le Comité de Direction, présentation des différents services et activités de l'entreprise, activité de cohésion pour favoriser les échanges et visite de la plateforme logistique.



Par ailleurs, un audit mené en février auprès des alternants et de leurs tuteurs a fait état de résultats encourageants : les alternants sont, dans l'ensemble, satisfaits de l'accueil et de leur accompagnement.

Une journée sous format « workshop » a également été organisée au mois d'avril. Près d'une quarantaine de tuteurs et d'alternants volontaires, de tous métiers et sites, y ont participé. Ce temps de partage convivial a fait émerger de multiples propositions et de nouvelles idées pour élaborer des outils dédiés :

- une fiche sur les bonnes pratiques de l'accueil,
- rédaction de deux chartes, l'une dédiée aux alternants et la seconde aux tuteurs,
- formalisation de trois types d'entretien pour suivre l'évolution de l'alternant : à un mois (avant la fin de la période d'essai pour confirmer la motivation ou repositionner les missions), à mi-parcours et avant la fin de la formation (l'équivalent d'un entretien professionnel pour définir ensemble des objectifs avant un possible recrutement). L'ensemble des tuteurs a été formé pour animer ces entretiens.

La prochaine étape, prévue en 2024, portera cette fois-ci sur l'identification d'écoles partenaires et la mise en place de relais afin de mieux faire connaître les besoins et les métiers liés à l'activité.



> Égalité professionnelle

Depuis le 1^{er} mars 2020, toutes les entreprises d'au moins 50 salariés ont l'obligation de publier leur performance en matière de parité salariale en répondant à cinq critères.

En 2023, VM Matériaux a obtenu un score de 81/100 à l'index Égalité femmes-hommes.

	VM Matériaux
Écarts de rémunération	36/40
Écarts d'augmentations individuelles	20/20
Écarts taux de promotion	10/15
Pourcentage de salariées augmentées au retour d'un congé Maternité	15/15
Nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 plus hautes rémunérations	0/10
Résultat	81/100

> Des référents harcèlement

Suite aux élections en juin 2023, deux nouveaux élus du personnel ont été nommés référents sur les sujets du harcèlement et des agissements sexistes. Ces ambassadeurs ont été formés sur cette thématique.

> Soutien au secteur protégé

VM Matériaux s'engage à favoriser l'insertion de tous les publics. Cette volonté s'illustre par la signature de contrats de prestation avec des organismes spécialisés (ESAT*, EA**, réinsertion professionnelle), tels que le recyclage et le reconditionnement du matériel informatique ou encore la fabrication d'hôtels à insectes.

*ESAT : Établissement et Service d'Aide par le Travail

**EA : Entreprise Adaptée

> Engagement en faveur du handicap

Pour favoriser le maintien et le retour à l'emploi des collaborateurs reconnus travailleurs handicapés, un référent Handicap est nommé dans l'entreprise. Il assure la centralisation des demandes et facilite leur accompagnement à travers, par exemple, des aménagements de postes de travail.

Par ailleurs, les offres d'emploi disponibles sont ouvertes à tous, y compris aux travailleurs en situation de handicap. À ce titre, l'information est systématiquement mentionnée dans les annonces diffusées sur le site Internet www.herige-recrute.fr.

Début 2023, le Groupe HERIGE a engagé un partenariat avec la Ligue BaskIN des Pays de la Loire. Ainsi, les collaborateurs du siège de VM Matériaux ont participé à une initiation BaskIN, un sport inspiré du basket qui permet à des personnes dites « valides » et « handicapées » de jouer ensemble. Cette expérience a mis en évidence la possibilité de pratiquer ce sport, ensemble, malgré les différences, et ce, grâce à des règles adaptées. Cela a également permis aux collaborateurs de projeter ce modèle dans un contexte professionnel.

> Un nouveau parcours de formation pour encourager la diversité

Les membres du Comité de Direction et les managers de VM Matériaux impliqués dans le recrutement ont bénéficié d'un nouveau programme de formation « Recruter et manager la diversité ». Ce parcours s'est décomposé en trois étapes : un webinaire d'ouverture pour comprendre les enjeux et les modalités du programme, un e-learning sur le recrutement sans discrimination et une conférence en ligne sur le thème : « La diversité : question d'éthique ou facteur de performance ? ». L'enjeu était de fournir aux managers toutes les clés pour participer à la réussite de la transformation, en adoptant les bonnes pratiques et les bonnes postures managériales.

2.1 ATTÉNUATION ET ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

VM Matériaux est engagé depuis plusieurs années dans une démarche de réduction de ses impacts environnementaux.

> Réduction de l'empreinte carbone

La stratégie de VM Matériaux en matière de réduction des émissions de Gaz à Effet de Serre (GES) s'articule autour des mesures principales suivantes :

- la réduction de la consommation d'énergie,
- l'optimisation du fret aval,
- la mise en place d'une politique d'achats responsables,
- la réduction des déchets.

BILAN GAZ À EFFET DE SERRE en tCO ₂ éq.	NÉGOCE	
	2023	2022
1. Émissions directes de GES (scope 1)	7 519,87	8 295,97
1.1 Émissions directes des sources fixes de combustion	421,25	1 004,35
1.2 Émissions directes des sources mobiles de combustion	7 023,15	7 256,25
1.4 Émissions directes fugitives	75,47	35,36
2. Émissions indirectes associées à l'énergie (scope 2)	237,39	300,98
2.1 Émissions indirectes liées à la consommation d'électricité	237,39	300,98
3. Émissions indirectes associées au transport (scope 3)	5 521,69	-
3.1 Transport de marchandise amont	2 950,86	-
3.3 Déplacements domicile-travail	2 538,20	-
3.5 Déplacements professionnels	32,63	-
4. Émissions indirectes associées aux produits achetés (scope 3)	187 003,56	-
4.1 Achats de biens	180 406,72	-
4.2 Immobilisation de biens	2 835,69	-
4.3 Gestion des déchets	326,51	-
4.4 Actifs en leasing amont	2 211,05	-
4.5 Achats de services	1 223,59	-
5. Émissions indirectes associées aux produits vendus (scope 3)	42 744,40	-
5.3 Fin de vie des produits vendus	42 744,40	-
TOTAL tous scopes	243 026,90	-
TOTAL scope 1	7 519,87	8 295,97
TOTAL scope 2	237,39	300,98
TOTAL scopes 1+2	7 757,25	8 596,95
TOTAL scope 3	235 269,65	-

Le poste « 1.1 Émissions directes des sources fixes de combustion » inclut les énergies suivantes : fioul, gaz naturel.

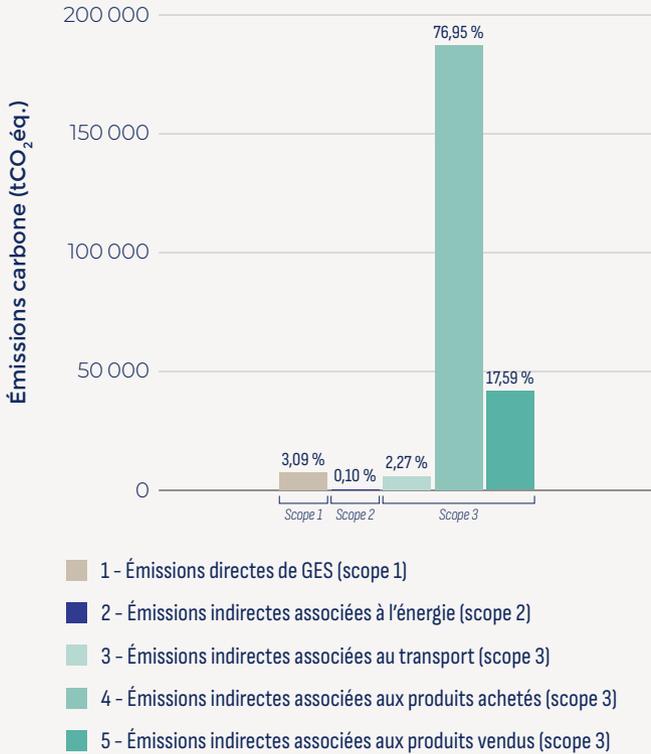
Le poste « 1.2 Émissions directes des sources mobiles de combustion » inclut les énergies suivantes : gazole, essence, éthanol, GNC, BioGNC, GNL, GNR, HVO / XTL, Adblue, gaz propane en bouteille.

Le bilan carbone est réalisé suivant la méthodologie réglementaire v5.0, basée sur la norme ISO 14064-1:2018 et le rapport technique ISO/TR 14069.

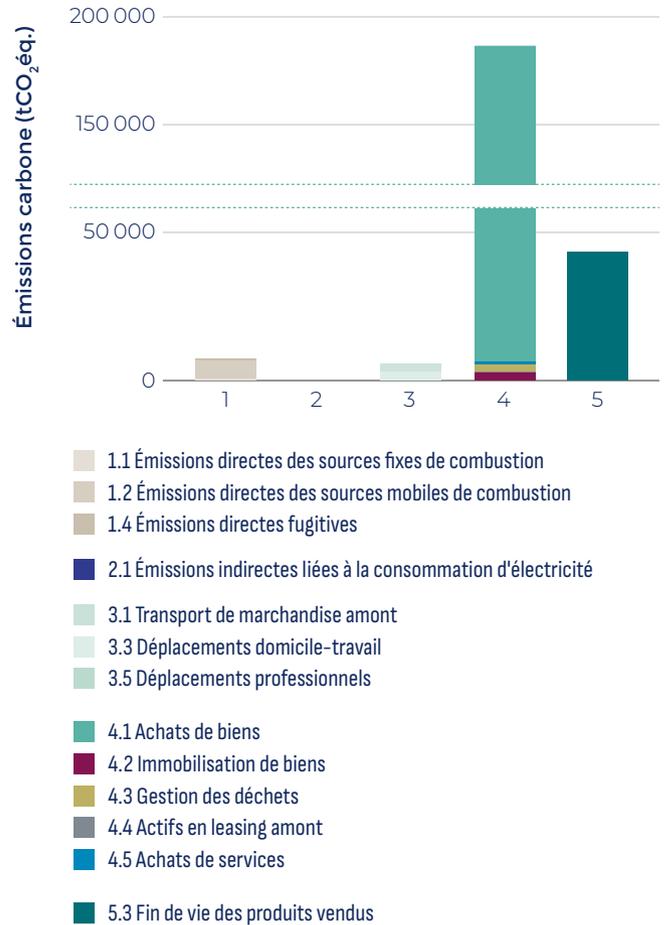
L'incertitude de ce bilan carbone est estimée à 25,35 % au global sur l'ensemble du périmètre du Groupe HERIGE. Elle est calculée en suivant les recommandations du GIEC en matière de bonnes pratiques et de gestion des incertitudes pour les inventaires nationaux.



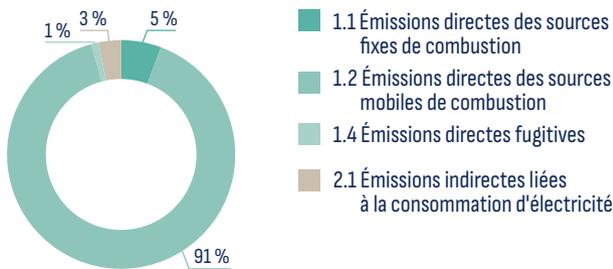
Répartition des émissions carbone par catégorie et scope



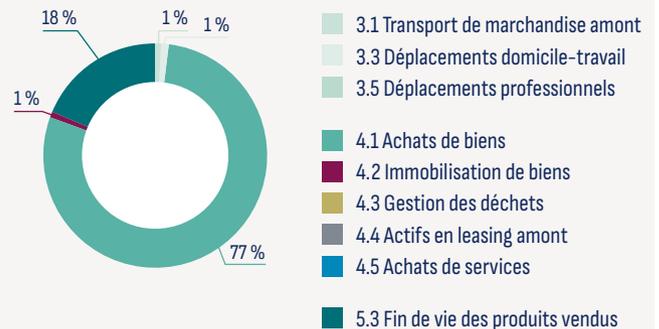
Répartition des émissions carbone par poste



Répartition des émissions carbone des scopes 1 et 2 (tCO₂éq ; %)



Répartition des émissions carbone du scope 3 (tCO₂éq ; %)



> Empreinte carbone de nos produits

Écosolutions : mieux accompagner les artisans dans la rénovation énergétique

Lancé en 2010, le programme écosolutions de VM Matériaux avait été adapté en 2021 pour répondre au Plan France Relance. Il s'adresse aux entreprises certifiées RGE (Reconnu Garant de l'Environnement) intervenant sur des chantiers résidentiels ou tertiaires de rénovation comme l'isolation des combles ou des murs.

Pour l'animation de ce programme, VM Matériaux travaille avec son partenaire Hellio, agréé par le ministère de la Transition écologique, déléguataire des CEE et mandataire de l'Agence Nationale de l'Habitat. Quatre techniciens Rénovation énergétique, répartis par secteur géographique, assurent le rôle de conseil et de relais entre le client professionnel et Hellio.

Pour faciliter les démarches des artisans, VM Matériaux met également à leur disposition des guides pratiques par exemple « comment monter un dossier conforme », des modèles de conventions d'adhésion CEE, etc. Pour cela, l'entreprise s'appuie notamment sur le simulateur digital CAP RENOV+ qui permet de quantifier facilement toutes les aides nationales et régionales (bilan énergétique, estimations économiques, etc.).

Une gamme de produits élargie

En 2022, VM Matériaux a élargi son offre et a fait entrer dans ses points de vente une nouvelle gamme d'isolants biosourcés sélectionnés exclusivement auprès de fournisseurs français : chanvre, coton, coton recyclé, fibre de bois, ouate de cellulose, liège, fibre de polyester, lin et jute. L'entreprise se prépare ainsi aux enjeux de la construction neuve avec la mise en place de la RE 2020.

Une solution plus responsable

VM Matériaux s'est associé, en février 2023, à Hoffmann Green Cement Technologies, afin de proposer à ses clients une nouvelle offre de ciment à empreinte carbone réduite. Cette collaboration illustre la volonté de VM Matériaux de participer activement à la transformation du secteur du bâtiment.

> Sobriété et efficacité énergétique, le décret tertiaire en accélérateur

Réduction des consommations énergétiques

Un audit énergétique de l'ensemble des bâtiments de VM Matériaux et de sa filiale Transport a été effectué en fin d'année 2021 par EDF. La plupart des actions d'amélioration préconisées sont en cours de déploiement au sein des agences. Lors des travaux de modernisation des agences, les systèmes d'éclairage existants de tubes fluorescents sont remplacés par des panneaux LED de manière à réduire les consommations électriques. De plus, pour faciliter le paramétrage des chauffages électriques au sein des locaux sociaux, des automates sont installés progressivement sur les différents sites.

VM Matériaux a contractualisé avec un prestataire externe afin de contrôler les consommations électriques des agences et d'alerter celles-ci en cas de surconsommation. Sélectionnés en 2023, les cinq sites pilotes vont être analysés. Les actions vont se poursuivre en 2024 avec la mise en place de sessions de coaching et de sensibilisation pour accompagner les usagers. Des réflexions sur des investissements vont également être menées afin d'identifier les gains d'efficacité rapides et faciles à mettre en œuvre.

Dans le cadre du Plan de sobriété présenté par le Gouvernement en octobre 2022, le Groupe HERIGE a désigné deux ambassadeurs de la sobriété énergétique chez VM Matériaux. À ce titre, ces ambassadeurs ont reçu une formation pour mieux appréhender les enjeux de la démarche, identifier les gisements d'économie d'énergie, comprendre le cadre réglementaire et législatif spécifique lié à l'énergie, devenant ainsi des relais de la démarche RSE.

> Fret et mobilités

Des véhicules moins polluants



VM Matériaux maintient son objectif de renouveler chaque année 10 % de son parc de matériels roulants en privilégiant les véhicules BioGNC, moins polluants. 20 nouveaux camions BioGNC ont été livrés en 2023 sur différents sites pour une flotte totale de 23 véhicules. Des engagements ont été pris fin 2021 avec des prestataires externes et des négociations ont été engagées avec d'autres pour la mise en place de location longue durée avec des véhicules à énergie BioGNC.

Des essais en conditions réelles de l'utilisation d'un camion-grue électrique ont été déployés pendant une semaine en novembre 2022 sur le secteur de La Roche-sur-Yon. Suite à cet essai concluant, une étude de location longue durée de ce matériel a été menée.

12 nouvelles bornes de recharge électrique ont été installées en 2023 pour un total de 28 sur l'ensemble des sites VM Matériaux.

Le remplacement du parc de chariots élévateurs par des modèles électriques s'est accéléré en 2023 avec l'acquisition d'une cinquantaine de chariots. L'objectif progressif de remplacer ceux fonctionnant au gaz et au fioul se poursuit afin de participer à la réduction des émissions de Gaz à Effet de Serre (GES).

Depuis novembre 2023, la cuve de carburant de la plateforme logistique est approvisionnée en XTL/HVO100, un carburant diesel de synthèse. Ce carburant présente un niveau de réduction de GES de 83 % par rapport au diesel conventionnel issu des énergies fossiles. Les ensembles semi-remorques assurant la liaison entre le centre logistique et les points de vente, ainsi que les véhicules légers et les porteurs-grues utilisés dans les activités locales de VM Matériaux, sont tous alimentés par ce carburant. De plus, un autocollant distinctif est en cours de mise en place pour signaler cette transition vers un carburant plus respectueux de l'environnement.

Afin de limiter tous risques d'incendie ou d'explosion, VM Matériaux a réalisé un audit de ses stations-service. Suite à ce diagnostic, l'enseigne a procédé, fin 2023, à la mise en conformité de 5 d'entre elles et à l'inertage de 7 autres.



Engagement aux côtés de FRET21

VM Matériaux a projeté ses premiers objectifs environnementaux en intégrant en mars 2022 le dispositif FRET21. Dans cette démarche volontaire, VM Matériaux vise à réduire ses émissions de CO₂ relevant de ses activités de transport de 490 tCO₂eq. en 3 ans.

Pour atteindre cet objectif, les actions se sont concentrées sur le transport routier aval intervenant à la livraison entre le centre logistique et les points de vente et, surtout, entre le point de vente et le chantier. VM Matériaux a choisi de travailler sur quatre axes majeurs :

- l'augmentation du taux de remplissage des camions,
- la diminution des distances parcourues,
- le renouvellement du parc en BioGNC,
- l'augmentation du nombre de transporteurs engagés dans le programme « Objectif CO₂ ».

Depuis 3 ans, le coefficient de remplissage des véhicules a été amélioré par des actions d'anticipation offrant plus de souplesse dans l'organisation des tournées. Les techniques de chargement ont également été améliorées pour occuper un maximum d'espace dans le volume global et certains porteurs 26 tonnes ont été équipés de remorques pour augmenter le tonnage transporté.

Tout est mis en œuvre pour limiter l'éloignement kilométrique des livraisons. Cette rationalisation vise une meilleure répartition des commandes en privilégiant systématiquement le point de vente le plus proche du chantier. Un nouveau schéma logistique se déploie depuis le début de l'exercice avec un flux direct entre le centre logistique VM Matériaux et le chantier, sans passage par le point de vente. Cette expérimentation va se poursuivre et s'étendre sur l'ensemble du réseau VM.

De plus, lors des livraisons, les sorties de périmètre des véhicules poids lourds sont suivies quotidiennement par les coordinateurs Transport. Ce dispositif permet d'ajuster l'organisation et de réduire les kilomètres parcourus. Grâce à l'outil de géolocalisation, le système est paramétré pour déclencher une alerte dès que les véhicules sortent du périmètre défini. Cela entraîne l'envoi d'un rapport et une communication à toutes les agences afin de les sensibiliser aux trajets jugés trop éloignés.

VM Matériaux a également accéléré le renouvellement de sa flotte poids lourds vers des véhicules BioGNC.

Souhaitant amener tout son écosystème dans une démarche collective, VM Matériaux invite ses transporteurs partenaires à s'engager dans le programme « Objectif CO₂ ».

Fin 2023, VM Matériaux est arrivé au terme de ces trois années d'engagement. À l'issue, un bilan sera établi pour évaluer les efforts accomplis et envisager la continuation du programme. L'objectif est de maintenir la dynamique actuelle et de renouveler le dispositif.

Des accords d'entreprise incitatifs

VM Matériaux a signé un accord Mobilité en 2022. Ce document vise à inciter l'utilisation de modes de transport vertueux par des mesures concrètes.

Un accord télétravail est en place depuis 2019 à hauteur d'une journée par semaine, afin de réduire les déplacements professionnels et de limiter les trajets

domicile-travail. Pour les salariés reconnus en situation de handicap, le dispositif accorde deux jours de télétravail par semaine.

Signature d'un partenariat pour encourager le covoiturage

En mai 2023, le Groupe HERIGE a contractualisé avec l'application de covoiturage « KAROS » pour ses trois activités, dont VM Matériaux. Afin d'encourager les collaborateurs à utiliser le covoiturage pour leurs trajets domicile-travail, le siège a bénéficié d'une journée de présentation et d'un temps d'échanges avec des représentants de l'application KAROS.

Suite aux formations écoconduite dispensées en 2022 aux chauffeurs routiers, une nouvelle section a été intégrée au plan de prime de performance. Elle concerne le suivi de trois indicateurs évalués trimestriellement : le nombre de décélération brusques, le temps d'utilisation du moteur en inertie et la consommation de carburant. Ces indicateurs permettent d'obtenir un score individuel à la conduite écoresponsable.

> La pédagogie comme outil d'atténuation

En interne

VM Matériaux a poursuivi, en 2023, la sensibilisation de ses collaborateurs aux enjeux de développement durable à travers la formation Fresque du climat. Deux salariés volontaires disposant de la formation de « fresqueurs » ont animé quatre ateliers auprès de leurs collègues.

Déployée depuis octobre 2022 sur l'ensemble des sites, une campagne d'affichage (stickers, affiches...) de sensibilisation aux économies d'énergie s'est pérennisée en 2023. Des guides pratiques sur la sobriété énergétique, la mobilité durable et le numérique responsable, édités par le Groupe, viennent compléter ces outils de sensibilisation et sont à disposition des collaborateurs.

De plus, VM prévoit un autocollant distinctif à apposer sur les camions roulants au XTL/HVO100 afin d'indiquer cette transition vers un carburant alternatif plus vertueux.



Pour mieux accompagner les artisans

VM Matériaux a poursuivi son engagement aux côtés de ses clients dans la rénovation énergétique des bâtiments. À ce titre, l'enseigne a formé, depuis 2022, 73 collaborateurs RAR (Référénts Aides à la Rénovation). Lors de cette formation, les participants (vendeurs ou Directeurs de points de vente) ont été évalués et ont reçu un certificat leur permettant de faire valoir leurs compétences et de labelliser leur point de vente.

Les RAR sont des relais directs du programme OSCAR (Optimisation et Simplification des CEE pour les Artisans de la Rénovation) lancé en février 2022 par le Gouvernement. OSCAR a pour but d'accompagner et de former les professionnels aux aides qui peuvent être proposées aux particuliers en matière de rénovation énergétique.

2.2 ACHATS RESPONSABLES

En matière d'achats, VM Matériaux assure une démarche annuelle de revue de ses conditions générales avec ses fournisseurs et rencontre l'ensemble de ses partenaires.

En parallèle, VM Matériaux a participé au groupe de travail mis en œuvre par le Groupe HERIGE sur les achats responsables, qui a pour objectif de mieux appréhender les enjeux clés de la politique Achats durables.

À l'issue de la démarche, l'activité a pu disposer d'un diagnostic basé sur la norme ISO 20400, d'une cartographie dédiée et d'outils lui permettant d'assurer un suivi par matériau. En complément, un comité semestriel de suivi a été créé à compter de 2024 afin d'assurer la bonne mise en œuvre de la feuille de route Achats responsables de l'activité, alignée sur les ambitions du Groupe.

En complément, des instructions de gouvernance des achats responsables ont pu être mises en place et ont donné lieu à la signature de la charte Relations Fournisseurs et Achats Responsables en décembre 2023 en présence du Conseil National des Achats et de la Médiation des Entreprises à Paris.

La Charte prévoit les dix engagements fondés sur le référentiel ISO 20400 :

- assurer une relation financière responsable vis-à-vis des fournisseurs,
- entretenir une relation respectueuse avec l'ensemble des fournisseurs et favorable au développement de relations collaboratives,
- identifier et gérer les situations de dépendances réciproques avec les fournisseurs,
- impliquer les organisations signataires dans leur filière,
- apprécier l'ensemble des coûts et impacts du cycle de vie,
- intégrer les problématiques de responsabilité environnementale et sociétale,
- veiller à la responsabilité territoriale de son organisation,
- le professionnalisme et l'éthique de la fonction Achats,
- une fonction Achats chargée de piloter globalement la relation fournisseurs,
- une fonction de médiateur « relations fournisseurs » chargé de fluidifier les rapports internes et externes à l'entreprise.

2.3 TRANSITION VERS UNE ÉCONOMIE CIRCULAIRE

> Principes d'écoconception et circularité

Réutilisation et consignes des palettes en bois

Les actions pour optimiser la gestion des palettes en bois se sont poursuivies avec :

- la consigne sur les points de vente,
- la récupération et la remise en état sur certains sites. Un plateau dédié a été aménagé sur le centre de logistique afin de faciliter leur reprise et de permettre des rotations plus rapides. Cette démarche est en projet en 2024 sur certains points de vente.

D'autres actions sont en cours de réflexion, comme la mise en place de tournées dans les points de vente par un organisme externe spécialisé afin de centraliser la collecte des palettes. Cela favoriserait également une meilleure traçabilité et permettrait de libérer de l'espace dans les cours de matériaux.

VM Matériaux a signé un partenariat avec une association d'utilité sociale pour le recyclage et le reconditionnement de son matériel informatique.

> Réduction des déchets

Tonnage des déchets produits annuellement

	Déchets dangereux		Déchets non dangereux		Déchets inertes	
	2023	2022	2023	2022	2023	2022
VM Matériaux	25,29	2,00	1 819,20	978,00	584,32	311,00

Pour le calcul des indicateurs « déchets », le périmètre a été mis à jour, en 2023, en y intégrant les sites concernés et non concernés par la réglementation des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE). À ce titre, les données 2022 ont fait l'objet de correctifs.

Depuis 3 ans, VM Matériaux a engagé une démarche de rationalisation de la gestion de ses déchets et fait appel à un prestataire principal (et deux autres pour des sites spécifiques) afin de massifier le tri. Cette organisation permet une meilleure traçabilité des déchets à travers un registre des déchets, mis à jour tous les trimestres.

L'activité a poursuivi l'évacuation et le traitement des déchets amiantés suite aux travaux de modernisation réalisés dans certaines agences. Par ailleurs, une étude est en cours sur la collecte des produits chimiques. Ce projet, prévu pour 2024, vise à mettre à disposition des bacs de tri spécifiques pour récupérer les déchets chimiques des points de vente.

Déploiement de la nouvelle REP Bâtiment

Entrée en vigueur en mai 2023, la REP-PMCB (Responsabilité Élargie du Producteur, Produits Matériaux Construction pour le secteur du Bâtiment) amène les artisans et les ménages à déposer dans des points de collecte leurs déchets de chantiers de rénovation ou de déconstruction afin d'éliminer les enfouissements sauvages et favoriser le recyclage des matières pour les réinjecter dans les processus de production. En tant qu'actionnaire de l'éco-organisme Valobat, via le Groupe HERIGE, VM Matériaux s'est mis en ordre de marche pour créer un service de déchetterie gratuit avec la mise en place de six bennes pour la collecte des flux principaux de bois, métaux, plastiques, verre, plâtre et laines de verre ou de roche.

À ce titre, le dispositif s'est déployé progressivement sur les agences de VM Matériaux en 2023. En effet, plus de 65 % des sites ont été équipés de bennes de récupération de déchets du bâtiment. La finalisation est prévue début 2024. Les agences ont également été couvertes par un dispositif de formation qui vise à assurer :

- la collecte : les distributeurs doivent faciliter la collecte des déchets issus des produits qu'ils vendent, en mettant à disposition des contenants adaptés et spécifiques,



- la reprise sans frais de tous les déchets triés et séparés : les points de vente concernés ont l'obligation de collecter ces derniers, selon la logique des sept flux (métal, plastique, verre, bois, fraction minérale, plâtre et papier), et ce, sans frais pour les personnes ou sociétés qui viennent rapporter ces produits,
- la reprise « 1 pour 0 » : la REP prévoit que les distributeurs mettent en place la collecte 1 pour 0, à savoir que tout déchet déposé sera repris gratuitement sans obligation d'achat d'un nouveau produit ou matériau.

Le déploiement sur chaque site s'est effectué dans un dispositif de 15 jours et de la façon suivante : formation des équipes, installation de bennes, mise en place d'éléments de signalétique pour illustrer le parcours de reprise des déchets sur le point de vente et ouverture des zones aux clients. Pensées sous le prisme de

la sécurité et de l'ergonomie des usagers, les bennes sont adaptées à la hauteur des utilisateurs afin de faciliter la visibilité et la vérification du tri.

À compter de 2024, la REP complétera son dispositif en intégrant la dimension des emballages pour les palettes, les cartons et les plastiques.

Par ailleurs, certains sites ont mené ou reconduit des initiatives pour valoriser leurs déchets, telles que :

- le recyclage du papier,
- le recyclage des mégots de cigarettes sur le site de Montaigu,
- la collecte de piles et d'ampoules à Montaigu. Le déploiement est à venir sur d'autres sites.

2.4 UTILISATION DURABLE DE L'EAU

VM Matériaux n'est pas réellement concerné par cet enjeu. Néanmoins, une forte attention est portée sur la consommation d'eau dans le cadre des usages sanitaires et des bacs de traitement de bois.

Consommation d'eau de réseau et de puits en m ³	2023
VM Matériaux	13 075,00

L'activité a, par ailleurs, éliminé l'utilisation du propiconazole dans le traitement du bois. En effet, l'entreprise a procédé à l'évacuation et au traitement des eaux contaminées, substituant à ce produit une alternative plus respectueuse de l'environnement.

2.5 PROTECTION ET RESTAURATION DE LA BIODIVERSITÉ ET DES ÉCOSYSTÈMES

> Biodiversité

VM Matériaux a engagé différentes actions de sensibilisation en matière de biodiversité envers ses parties prenantes internes et externes. À cet effet, au cours de l'exercice, VM Matériaux a mis en place :

- des hôtels à insectes sur les points de vente volontaires,
- des rythmes de tonte des espaces verts au siège social,
- une tonte raisonnée et une zone non tondue au siège.

En complément, le Groupe HERIGE a déployé différentes actions dont ont pu bénéficier les collaborateurs de VM Matériaux :

- fresque de la biodiversité dans le cadre du parcours de formation « Sprint managers »,
- intervention de WWF sur les enjeux et les moyens d'action en faveur de la biodiversité,
- mise à disposition de contenus dédiés à la biodiversité (conférences, articles, podcasts, vidéos, etc.) sur la plateforme Campus digital.

Par ailleurs, les agences VM Matériaux sont majoritairement localisées au sein de zone d'activités ou de zones industrielles réglementées.



> Pollution de l'air, de l'eau et des sols

Conscient des risques de pollution engendrés par son activité, VM Matériaux a mis en place des mesures de prévention afin de maîtriser son impact environnemental sur :

L'air

- système d'aspiration sur les sites qui travaillent le bois.

L'eau et les sols

- évacuation et traitement des eaux souillées au propiconazole,
- contrôle et sondage des analyses d'eau des sites qui disposent de bacs à bois,
- installation de séparateurs d'hydrocarbure sur certains parkings.

3.1 GOUVERNANCE

> Un comité RSE élargi

La stratégie, impulsée par la Direction RSE du Groupe HERIGE, est relayée au sein de VM Matériaux par des pilotes RSE qui coordonnent et suivent les plans d'action prioritaires. Ces pilotes assurent également l'animation d'un Comité RSE dédié, composé de différents métiers de l'activité.

À ce titre, en 2023, le Comité RSE, commun aux deux entités VM Matériaux et LNTP, a poursuivi sa dynamique avec quatre réunions. Lors de ces réunions, les 15 membres partagent leurs pistes de réflexion à travers une boîte à idées et un plan d'action. Cet outil permet de recenser les initiatives menées et celles à accomplir afin de présenter leurs évolutions à chaque réunion trimestrielle.

3.2 LOYAUTÉ DES PRATIQUES

> Sensibilisation aux risques de corruption

La notion de responsabilité éthique est toujours présente dans les contrats fournisseurs de VM Matériaux. Afin d'accompagner au mieux les collaborateurs dans la compréhension des enjeux associés à la lutte contre la corruption, une formation est dispensée aux nouveaux arrivants. Ce travail de sensibilisation cible en priorité les collaborateurs les plus exposés.

Parallèlement, les membres du Comité de Direction élargi ont participé à une formation contre les ententes anticoncurrentielles.

> Protection des données personnelles

Dans le cadre de l'entrée en vigueur du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), depuis 2018 le Groupe a structuré sa démarche d'information et de sensibilisation de ses équipes avec la mise à disposition de ce règlement auprès de l'ensemble des collaborateurs.

3.3 DIALOGUE PARTIES PRENANTES

> S'engager aux côtés des collaborateurs

Participation à Octobre Rose

Dans le cadre d'Octobre Rose, campagne annuelle de sensibilisation au dépistage du cancer du sein, l'ensemble du réseau de VM Matériaux s'est mobilisé à travers différentes initiatives : mise en place d'un dress code rose sur une journée dédiée, organisation d'une marche et d'une course à L'Herbergement. Les collaboratrices du siège ont également profité d'un atelier de sensibilisation animé par la Ligue contre le cancer Vendée.

En parallèle, VM Matériaux a également participé aux Foulées du Négoce. Organisé par la Fédération des Distributeurs de Matériaux de Construction (FDMC). Ce challenge sportif a permis, à travers la pratique de la marche ou de la course, de convertir les kilomètres parcourus en arbres plantés pour la restauration des forêts françaises.

Remise des médailles du travail

Au cours de l'année, VM a récompensé 187 collaborateurs en leur remettant une médaille du travail.

Un salon innovant

Dans le cadre de sa stratégie de décoration, VM Matériaux a organisé, en mars 2023, la première édition du Salon Déco VM Matériaux à Talmont-Saint-Hilaire. Durant deux jours, près de 200 collaborateurs, fournisseurs et partenaires ont

eu l'occasion de se retrouver autour des nouveaux produits. Ce fut également l'opportunité pour VM Matériaux de rappeler sa politique RSE à ses partenaires.

> S'engager aux côtés des clients

Satisfaction clients

Un suivi de la satisfaction clients est mis en place depuis 2020. Les retours des clients sont suivis mensuellement et communiqués à chacun des points de vente afin d'établir si nécessaire des plans d'action. Le score NPS (Net Promoting Score) de 34 en 2023 (contre 37 en 2022) est suivi mensuellement sur neuf thématiques et permet d'adapter et d'améliorer les pratiques dans les points de vente, telles que les délais de livraison, l'accueil et le conseil clients.

VM Matériaux a reçu la distinction « Meilleure Enseigne 2024 » par le magazine CAPITAL pour la catégorie " Distributeurs de matériaux de construction ", à l'issue d'une enquête réalisée auprès d'un panel de 20 000 consommateurs.

Cette distinction souligne :

- l'attention portée à la clientèle,
- le niveau d'expertise professionnelle,
- la volonté de recommander l'enseigne à une personne de l'entourage.

Digitalisation du parcours clients

La refonte du parcours clients et la transformation digitale font partie des piliers de la nouvelle stratégie de VM Matériaux, établie en 2022 :

- en novembre 2023, VM Matériaux a mis en ligne son site Internet marchand. Cette nouvelle plateforme e-commerce, co-construite avec ses clients professionnels et ses équipes, offre des fonctionnalités très attendues : optimisation pour une utilisation sur téléphone et tablette, affichage des prix grand public, possibilité de créer un compte professionnel avec l'affichage des prix artisans et même de générer un en-cours. Cette plateforme cross canal facilite également le travail des équipes commerciales avec la mise à disposition d'un espace dédié,
- poursuite du déploiement du projet In-Cube (système digital dédié à la vente), qui améliore l'expérience clients. Aménagée dans la salle d'exposition, cette

pièce noire dispose d'un système de projection en haute définition (4K) sur deux écrans, au sol et au mur (de 2,5 x 2,5 m chacun). 6 points de vente ont été équipés en 2023,

- mise en place d'un nouveau service sur le point de vente de Bouguenais : l'étiquetage électronique. Les prix publics sont affichés autant pour les clients professionnels que pour les clients particuliers. Simple et intuitif, cet étiquetage constitue une source de fiabilité pour les clients et un gain de temps pour les équipes.

Amélioration de l'accueil clients sur les sites

Le déploiement du plan de modernisation des points de vente s'est poursuivi en 2023 : libre-service, salle d'exposition, comptoir d'accueil, espace convivialité clients ou encore signalétique façade.

3.4 TERRITOIRES ET MÉCÉNAT

Dans le cadre de l'adhésion du Groupe HERIGE au réseau RUPTUR, VM Matériaux participe au groupe de travail sur le transport de marchandises.

En plus de son implication dans l'association Martial CAILLAUD, VM Matériaux a mené des actions de solidarité :

- réemploi par des dons de matériaux de construction aux antennes locales d'Emmaüs,

- don au CFA de Rochefort pour du carrelage,
- soutien et don de métaux au club Smash Basket de L'Herbergement et à sa section de sport adapté nommée « le BaskIN ». Le club propose des activités physiques et sportives aux personnes en déficience intellectuelle et permet de réunir sur un même terrain des personnes valides et non valides,
- aides auprès de plusieurs clubs sportifs, tels que l'Oléron Rugby Club, le Niort Rugby et le Luçon Foot.

RAPPORT DE L'ORGANISME *de vérification*

Exercice clos le 31 décembre 2023

Aux actionnaires,

À la suite de la demande qui nous a été faite par la société HERIGE SA (ci-après « entité ») et en notre qualité d'organisme tiers indépendant (« tierce partie »), accrédité par le COFRAC Inspection sous le numéro 3-2013 rév.1 (Accréditation Cofrac Inspection, n°3-2013 rév.1, portée disponible sur www.cofrac.fr), nous avons mené des travaux visant à formuler un avis motivé exprimant une conclusion d'assurance modérée sur les informations historiques (constatées ou extrapolées) de la déclaration de performance extra-financière, préparées selon les procédures de l'entité (ci-après le « Référentiel »), pour l'exercice clos le 31/12/2023 (ci-après respectivement les « Informations » et la « Déclaration »), présentées dans le rapport de gestion du groupe en application des dispositions des articles L. 225-102-1, R. 225-105 et R. 225-105-1 du code de commerce.

Conclusion

Sur la base des procédures que nous avons mises en œuvre, telles que décrites dans la partie « Nature et étendue des travaux », et des éléments que nous avons collectés, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause le fait que la déclaration de performance extra-financière est conforme aux dispositions réglementaires applicables et que les Informations, prises dans leur ensemble, sont présentées, de manière sincère, conformément au Référentiel.

Préparation de la déclaration de performance extra-financière

L'absence de cadre de référence généralement accepté et communément utilisé ou de pratiques établies sur lesquels s'appuyer pour évaluer et mesurer les Informations permet d'utiliser des techniques de mesure différentes, mais acceptables, pouvant affecter la comparabilité entre les entités et dans le temps.

Par conséquent, les Informations doivent être lues et comprises en se référant au Référentiel dont les éléments significatifs sont présentés dans la Déclaration.

Limites inhérentes à la préparation des Informations

Comme indiqué dans le paragraphe « Atténuation et adaptation au changement climatique », les Informations peuvent être sujettes à une incertitude inhérente à l'état des connaissances scientifiques ou économiques et à la qualité des données externes utilisées. Certaines informations sont sensibles aux choix méthodologiques, hypothèses et/ou estimations retenues pour leur établissement et présentées dans la Déclaration.

Responsabilité de l'entité

Il appartient au Conseil d'administration :

- de sélectionner ou d'établir des critères appropriés pour la préparation des Informations ;

- d'établir une Déclaration conforme aux dispositions légales et réglementaires, incluant une présentation du modèle d'affaires, une description des principaux risques extra-financiers, une présentation des politiques appliquées au regard de ces risques ainsi que les résultats de ces politiques, incluant des indicateurs clés de performance et par ailleurs les informations prévues par l'article 8 du règlement (UE) 2020/852 (taxonomie verte) ;
- ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement des Informations ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

La Déclaration a été établie en appliquant le Référentiel de l'entité tel que mentionné ci-avant.

Responsabilité de l'organisme tiers indépendant

Il nous appartient, sur la base de nos travaux, de formuler un avis motivé exprimant une conclusion d'assurance modérée sur :

- la conformité de la Déclaration aux dispositions prévues à l'article R. 225-105 du code de commerce ;
- la sincérité des informations historiques (constatées ou extrapolées) fournies en application du 3° du I et du II de l'article R. 225-105 du code de commerce, à savoir les résultats des politiques, incluant des indicateurs clés de performance, et les actions, relatifs aux principaux risques.

Comme il nous appartient de formuler une conclusion indépendante sur les Informations telles que préparées par la direction, nous ne sommes pas autorisés à être impliqués dans la préparation desdites Informations, car cela pourrait compromettre notre indépendance.

Il ne nous appartient pas de nous prononcer sur :

- le respect par l'entité des autres dispositions légales et réglementaires applicables (notamment en matière d'informations prévues par l'article 8 du règlement (UE) 2020/852 (taxonomie verte), de plan de vigilance et de lutte contre la corruption et l'évasion fiscale) ;
- la sincérité des informations prévues par l'article 8 du règlement (UE) 2020/852 (taxonomie verte) ;
- la conformité des produits et services aux réglementations applicables.

Dispositions réglementaires et doctrine professionnelle applicable

Nos travaux décrits ci-après ont été effectués conformément aux dispositions des articles A. 225-1 et suivants du code de commerce, à la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette intervention tenant lieu de programme de vérification à la norme internationale ISAE 3000 (révisée).

Indépendance et contrôle qualité

Notre indépendance est définie par les dispositions prévues à l'article L. 822-11 du code de commerce et le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Par ailleurs, nous avons mis en place un système de contrôle qualité qui comprend des politiques et des procédures documentées visant à assurer le respect des textes légaux et réglementaires applicables, des règles déontologiques et de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette intervention.

Moyens et ressources

Nos travaux ont mobilisé les compétences de 4 personnes et se sont déroulés entre le 19 janvier et le 24 avril 2024 sur une durée totale d'intervention de 9 jours.

Nous avons fait appel, pour nous assister dans la réalisation de nos travaux, à nos spécialistes en matière de développement durable et de responsabilité sociétale. Nous avons mené 9 entretiens avec les personnes responsables de la préparation de la Déclaration, représentant notamment les directions générales, administration et finances, gestion des risques, conformité, ressources humaines, santé et sécurité, environnement et achats.

Nature et étendue des travaux

Nous avons planifié et effectué nos travaux en prenant en compte le risque d'anomalies significatives sur les Informations.

Nous estimons que les procédures que nous avons menées en exerçant notre jugement professionnel nous permettent de formuler une conclusion d'assurance modérée :

- nous avons pris connaissance de l'activité de l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation et de l'exposé des principaux risques ;
- nous avons apprécié le caractère approprié du Référentiel au regard de sa pertinence, son exhaustivité, sa fiabilité, sa neutralité et son caractère compréhensible, en prenant en considération, le cas échéant, les bonnes pratiques du secteur ;
- nous avons vérifié que la Déclaration couvre chaque catégorie d'information prévue au III de l'article L. 225-102-1 en matière sociale et environnementale ainsi que de respect des droits de l'homme et de lutte contre la corruption et l'évasion fiscale ;
- nous avons vérifié que la Déclaration présente les informations prévues au II de l'article R. 225-105 lorsqu'elles sont pertinentes au regard des principaux risques et comprend, le cas échéant, une explication des raisons justifiant l'absence des informations requises par le 2ème alinéa du III de l'article L. 225-102-1 ;

- nous avons vérifié que la Déclaration présente le modèle d'affaires et une description des principaux risques liés à l'activité de l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation, y compris, lorsque cela s'avère pertinent et proportionné, les risques créés par ses relations d'affaires, ses produits ou ses services ainsi que les politiques, les actions et les résultats, incluant des indicateurs clés de performance afférents aux principaux risques ;
- nous avons consulté les sources documentaires et mené des entretiens pour :
 - apprécier le processus de sélection et de validation des principaux risques ainsi que la cohérence des résultats, incluant les indicateurs clés de performance retenus, au regard des principaux risques et politiques présentés, et
 - corroborer les informations qualitatives (actions et résultats) que nous avons considérées les plus importantes présentées en Annexe 1. Nos travaux ont été menés au niveau de l'entité consolidante et dans une sélection d'entités^[1] ;
- nous avons pris connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par l'entité et avons apprécié le processus de collecte visant à l'exhaustivité et à la sincérité des Informations ;
- pour les indicateurs clés de performance et les autres résultats quantitatifs que nous avons considérés les plus importants présentés en Annexe 1,
- nous avons mis en œuvre :
 - des procédures analytiques consistant à vérifier la correcte consolidation des données collectées ainsi que la cohérence de leurs évolutions ;
 - des tests de détail sur la base de sondages ou d'autres moyens de sélection, consistant à vérifier la correcte application des définitions et procédures et à rapprocher les données des pièces justificatives. Ces travaux ont été menés auprès d'une sélection d'entités contributrices et couvrent entre 35 et 100 % des données consolidées sélectionnées pour ces tests ;
- nous avons apprécié la cohérence d'ensemble de la Déclaration par rapport à notre connaissance de l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation.

Les procédures mises en œuvre dans le cadre d'une mission d'assurance modérée sont moins étendues que celles requises pour une mission d'assurance raisonnable effectuée selon la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes ; une assurance de niveau supérieur aurait nécessité des travaux de vérification plus étendus.

Lyon, le 25/04/2024

FINEXFI
Isabelle Lhoste
Associée

Annexe 1

Informations quantitatives vérifiées :

Thématique sociale : Effectif inscrit total, Répartition CDI/CDD/Alternance, Nombre de femmes / Nombre d'hommes, Taux de femmes dans l'effectif total, Taux de femmes cadres dans l'effectif, Taux d'alternants dans l'effectif, Taux de roulement, Nombre d'accidents du travail avec arrêt / Nombre de jours calendaires d'arrêt pour accident de travail, Taux de gravité des accidents de travail / Taux de fréquence des accidents de travail, Taux d'absentéisme (Vérification du processus), Nombre d'heures de formation / Nombre de personnes formées (Vérification du processus), Nombre d'heures de formation par collaborateur / Taux de l'effectif formé (Vérification du processus), Index égalité femmes-hommes, Taux de participation au baromètre social / Note moyenne de satisfaction exprimée au baromètre social

Thématique environnementale : Déchets inertes / Déchets non dangereux / Déchets dangereux, Taux d'approvisionnement en matières recyclées sur nos matières premières principales : acier, aluminium, PVC, vitrage (hors bois) (Vérification du processus), Emissions de GES – Scopes 1 & 2 (en tCO2eq.) / Emission de GES – Scope 3 (en tCO2eq.), Consommation d'eau de réseau et de puits en m³ / Consommation d'eau en l/m³ / Intensité de la consommation d'eau de l'activité béton en L/m³, Diagnostic sur la biodiversité - Indicateur de Sensibilité Ecologique Réglementaire de la démarche Score Biodiversité

Thématique sociétale : Nombre de nouvelles personnes à risque formées à l'anti-corruption dans l'année, Nombre de nouveaux collaborateurs formés à la fresque du climat, Taux de réponse des parties prenantes internes interrogées dans le cadre de la matrice de matérialité / Nombre de répondants externes à l'enquête de matérialité (Vérification du processus), Nombre de comités RSE du Conseil de Surveillance tenus / Taux de participation au comité RSE du CS, Engagements territoriaux et philanthropiques (en k€)

Informations qualitatives vérifiées :

Accords d'entreprise / Flash Sécurité / Livret d'accueil RH / Charte de recrutement éthique - Adhésion à l'INEC / FDES publiées sur la base INIES / Label Vitrine Industrie du futur - Partenariats / Adhésion au Global Compact / Signature Charte FRAR - NPS / Certification EcoVadis / Certification ISO 9001

[1] Données sociales : Périmètre Menuiserie, Négoce ; excepté pour les indicateurs suivants : Effectif inscrit total, Répartition CDI/CDD/Alternance, Nombre de femmes, Nombre d'hommes, Taux de femmes dans l'effectif total, Taux de femmes cadres dans l'effectif, Taux d'alternants dans l'effectif, Taux de roulement, Taux de participation au baromètre social, Note moyenne de satisfaction exprimée au baromètre social (Périmètre Groupe)

Données environnementales : Périmètre Atlantem, VM ; excepté pour les indicateurs suivants : Tonnage déchets inertes (Périmètre VM, Edycem), Tonnage déchets non dangereux, Consommation d'eau de réseau et de puits en m³ (Périmètre Atlantem, VM, Edycem), Taux d'approvisionnement en matières recyclées sur nos matières premières principales : acier, aluminium, PVC, vitrage (hors bois) (Périmètre Atlantem), Emissions de GES – Scopes 1 & 2, Emission de GES – Scope 3, Diagnostic sur la biodiversité - Indicateur de Sensibilité Ecologique Réglementaire de la démarche Score Biodiversité (Périmètre Groupe), Consommation d'eau en l/m³, Intensité de la consommation d'eau de l'activité béton en L/m³ (Périmètre Edycem)

Données sociétales : Périmètre Groupe